

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 14 avril 2025 / 15 Chawal 1446 - N° 3803 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

	Horaire des prières
Fajr : 04h46	Dohr : 12h49
Asr : 16h29	Maghreb : 19h24
Isha : 20h47	

MÉTÉO

Alger	: 18°	16°
Oran	: 19°	16°
Annaba	: 23°	17°
Béjaïa	: 17°	14°
Tamanrasset	: 36°	24°

www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside la rencontre nationale avec les opérateurs économiques

P. 3

ALGÉRIE - CHINE

Une délégation du Conseil consultatif politique chinois reçue au Conseil de la nation

P. 24

ALGÉRIE - MALI - SAHEL

Des organisations nationales dénoncent l'hostilité du Gouvernement de la transition au Mali envers l'Algérie

P. 3

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie exprime sa vive protestation suite à la décision de la justice française de placer en détention provisoire son agent consulaire en exercice

Le Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a reçu samedi, au siège du ministère, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Stéphane Romatet pour lui exprimer la vive protestation de l'Algérie suite à la décision des autorités judiciaires françaises de mettre en examen et de placer en détention provisoire un de ses agents consulaires en exercice sur le sol français, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette audience, précise le communiqué "a eu pour objectif d'exprimer la vive protestation de l'Algérie suite à la décision des autorités judiciaires françaises de mettre en examen et de placer en détention provisoire un de ses agents consulaires en exercice sur le sol français, dans le cadre de l'ouverture d'une information judiciaire sur un supposé enlèvement du voyou Amir Boukhors, dit Amir DZ, en 2024". P. 3



AGRICULTURE

Aïd El Adha : Cherfa préside une réunion de la commission nationale chargée de l'importation des moutons

P. 4

AFFAIRES RELIGIEUSES

Le projet de loi sur les wakfs prévoit de nouvelles dispositions alliant dimension caritative et investissement

P. 4

EXPOSITION UNIVERSELLE "EXPO 2025 OSAKA-KANSAI" AU JAPON

L'Algérie dévoile son pavillon au grand public à l'Exposition universelle Osaka-Kansai

Par Abed Meghit

P. 6

SANTÉ

ALZHEIMER
Bientôt un test sanguin pour détecter la maladie ?

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS JSK 0 - USB 0
Les Kabyles piégé par les Zibans

Par F. Yanis

P. 21



CONSTANTINE

Ouverture de la 1^{re} édition des journées "Cirta court métrage" avec la participation de 12 œuvres cinématographiques

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger: arrestation de 2 individus pour publication de photos et de vidéos de séances de tatouage attentatoires à la pudeur

P. 2

MÉTÉO

Des pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays (BMS)

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de chutes de grêle, avec des rafales de vents sous orages, affecteront plusieurs wilayas du pays, dimanche et lundi, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS). De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne Mostaganem, Chlef, Mascara, Relizane, Tiaret, Sidi Bel Abbès et Saïda, avec des quantités de pluies qui oscilleront entre 20 et 30 mm, durant la validité de ce bulletin en cours qui s'étalera jusqu'à dimanche à 21h00.

Ces averses affecteront, également, les wilayas de Tissemsilt, Ain Defla, Médéa, Blida, Tipaza, Alger, Boumerdès, Bouira, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj et Bejaïa, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, et ce du dimanche à 15 h00 au lundi à 09h00.

Sont également concernées par ce BMS les wilayas de Ghardaïa, Laghouat, Djelfa et M'Sila, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, et ce du dimanche à 18h00 au lundi à 09h00.

Le BMS concerne aussi les wilayas de Sétif, Batna, Biskra, Ouled Djellal et El M'Ghair, avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 30 mm, à partir du dimanche à 22h00 au lundi à 12h00 au moins.

TIZI-OUZOU

Perturbation dans l'AEP aujourd'hui et demain dans trois communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est prévue lundi et mardi dans trois communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, en raison de travaux de réhabilitation du réseau, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation impactera les communes de Beni Zmenzer et Beni Douala (partiellement), ainsi que les villages d'Ihesnaouene et de Bouhounou relevant de la commune de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué de même source.

Des travaux de raccordement d'un nouveau tronçon de canalisation de 700 mm de diamètre au niveau du village d'Ait Ouaneche, sur le chemin de wilaya (CW) n° 2, seront engagés à partir de demain lundi, et seront à l'origine de la perturbation du programme de distribution d'eau dans les trois communes, a-t-on expliqué.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de réhabilitation et de renouvellement des conduites de pompage de la chaîne de production de Tassadort, visant à améliorer le service public de l'eau et en prévision de la saison estivale 2025, selon la même source. Une fois achevés, ces travaux permettront d'éliminer progressivement les problèmes de fuites d'eau causés par la vétusté de l'ancienne canalisation et, par conséquent, d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des localités concernées, a-t-on noté. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés par l'entreprise chargée des travaux afin d'assurer leur achèvement dans les délais fixés, a assuré l'ADE.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Relizane: trois morts et un blessé dans deux accidents de la route (Protection civile)

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans deux accidents de la route survenus dans la wilaya de Rélezane, ont indiqué, dimanche, les services de la Protection civile.

La cellule de communication de cette direction a souligné que le premier accident s'est produit, samedi sur l'autoroute reliant les wilayas de Relizane et Mostaganem, dans la région dite Douar El Khlaïfa (commune d'El Hammadia), suite à une collision entre un véhicule et un camion.

L'accident a causé la mort sur place de deux personnes âgées de 33 ans.

Le second accident a eu lieu, vendredi sur l'autoroute Est-Ouest, dans la région appelée "Chebira" (commune de Oued R'hiou), à la suite d'une collision entre un camion et deux véhicules, entraînant la mort sur place d'un homme de 46 ans, ainsi que des blessures à un autre âgé de 45 ans.

Les équipes de la Protection civile sont intervenues pour transférer les corps des victimes et évacuer le blessé vers les établissements publics hospitaliers "Mohamed Boudiaf" (chef-lieu de wilaya) et "Ahmed Francis" à Oued R'hiou. Par ailleurs, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances des deux accidents.

Tamanrasset : 3 morts dans un accident de la route au sud de la wilaya (Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées suite à un accident de la circulation survenu dimanche au sud-ouest de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le chemin communal N 37, à 110 km de la daira de Silet en allant vers la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule utilitaire suivi d'un incendie, entraînant la mort sur place de trois (3) personnes, selon la même source.

Les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de la daira de Silet sont intervenus pour évacuer les corps des victimes vers la polyclinique de Silet, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour élucider les circonstances de l'accident.

Oran : 11 blessés dans deux accidents de la route (Protection civile)

Onze personnes ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus dans la wilaya d'Oran, ont rapporté dimanche les services de la Protection civile.

Le premier accident est survenu dans la soirée de samedi.

Cinq personnes ont été blessées suite au dérapage d'un bus au niveau de la route nationale RN11, dans la commune de Hassi Benokba, selon la même source.

Le second accident est survenu le même jour sur la route nationale RN2, dans la région de Bredeah, commune de Boutellis, suite à une collision entre deux voitures. Six autres personnes ont été blessées, a précisé la Protection civile. Les blessés ont été transportés vers l'hôpital local, a-t-on ajouté de même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de 66 kg de cocaïne à Adrar (MDN)

Soixante-six (66) kg de cocaïne ont été saisis, vendredi à Adrar, lors d'une opération qualitative effectuée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée multiforme et dans la continuité des efforts visant à endiguer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale ont appréhendé vendredi 11 avril 2025, lors d'une opération qualitative effectuée au niveau du secteur militaire d'Adrar en 3e Région militaire, un narcotraficant et saisi 66 kilogrammes de cocaïne", précise la même source.

"Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long des frontières nationales, à lutter contre la criminalité organisée et à préserver la stabilité et la sécurité du pays", ajoute le communiqué.

Alger: arrestation de 2 individus pour publication de photos et de vidéos de séances de tatouage attentatoires à la pudeur

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux individus, impliqués dans des affaires de diffusion de contenus indécent, à travers la publication de photos et de vidéos de séances de tatouage attentatoires à la pudeur, indique, samedi, un communiqué des mêmes services.

L'opération a été enclenchée suite à "la détection sur les réseaux sociaux de publications à contenu indécent, notamment des photos et des vidéos de séances de tatouage attentatoires à la vie privée des personnes", précise la même source.

Les investigations menées par la section de lutte contre les atteintes aux mœurs, en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité, ont abouti à "l'arrestation des mis en cause (reprise de justice), et la saisie du matériel de tatouage et ses accessoires, d'une imprimante laser, d'un ordinateur portable, de deux téléphones portables et d'une somme en monnaie nationale de 1,6 million de DA".

Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, selon la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside la rencontre nationale avec les opérateurs économiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, au Centre international des conférences Abdellatif Rahal (CIC, Alger), la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques.

L'ouverture de cette rencontre, organisée par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) sous le slogan "Algérie 2025, année de la réussite économique", s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, de cadres supé-



rieurs, ainsi que de chefs d'entreprises et de groupes industriels, pu- blics et privés, et de responsables d'institutions.

Tebboune: "l'Algérie déterminée à rejoindre le rang des pays émergents d'ici 2027"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche, que l'Algérie était déterminée à rejoindre le rang des pays émergents avec pour objectif d'atteindre un Produit intérieur brut (PIB) de 400 milliards USD d'ici fin 2027. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, le président de la République a déclaré : "nous entamons le second mandat avec l'espérance de parvenir ensemble à rejoindre le rang des pays émergents", appelant à la mobilisation de tous pour "atteindre un PIB de 400 milliards USD d'ici fin 2027".

Après avoir rappelé que "le premier mandat s'est achevé avec tous ses espoirs et ses douleurs en raison du Covid",

le président de la République a affirmé que "nous devons aujourd'hui compter sur les jeunes algériens et leurs start-up, car leurs mains sont propres et ils sont en train d'accomplir des réalisations qui inspirent la fierté". Evoquant la dynamique d'investissement que connaît le pays ces dernières années, le président de la République a fait savoir que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) avait enregistré, à ce jour, 13.700 projets d'investissement couvrant divers domaines et secteurs économiques d'une valeur atteignant 6.000 milliards DA.

Après avoir salué leurs efforts, le président de la République a appelé les opérateurs algériens à "donner un fort élan" au secteur économique.

Tebboune annonce la création d'un guichet unique pour accompagner, encadrer et orienter les projets d'investissement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche à Alger, la création prochaine d'un guichet unique pour accompagner, encadrer et orienter les projets d'investissement en vue de garantir une répartition équitable du développement à travers le pays.

"Nous mettrons en place le guichet unique d'ici deux ou trois mois. Bien entendu, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) poursuivra son travail", a indiqué le président de la République dans une

allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, précisant que cette nouvelle structure prendra la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial. Et d'ajouter que ce guichet, qui comptaera des représentants de différents secteurs ministériels et des banques, "jouissant de toutes les prérogatives", apportera "une solution radicale" à toutes les problématiques rencontrées par les porteurs de projets. Relevant que

l'AAPI "assume des charges au-dessus de ses capacités", le président de la République a fait savoir que le travail sur ce projet a débuté il y a trois ans.

Après avoir indiqué qu'un décret présidentiel encadrera le travail de ce guichet unique, le président de la République a souligné l'importance d'en finir avec toutes les formes de bureaucratie et de "lancer des systèmes de veille à tous les niveaux pour soutenir la production nationale qui concurrence désormais les produits d'importation".

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie exprime sa vive protestation suite à la décision de la justice française de placer en détention provisoire son agent consulaire en exercice

Le Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a reçu samedi, au siège du ministère, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Stéphane Romatet pour lui exprimer la vive protestation de l'Algérie suite à la décision des autorités judiciaires françaises de mettre en examen et de placer en détention provisoire un de ses agents consulaires en exercice sur le sol français, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette audience, précise le communiqué "a eu pour objectif d'exprimer la vive protestation de l'Algérie suite à la décision des autorités judiciaires françaises de mettre en examen et de placer en détention provisoire un de ses agents consulaires en exercice sur le sol français, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette audience, précise le communiqué "a eu pour objectif d'exprimer la vive protestation de l'Algérie suite à la décision des autorités judiciaires françaises de mettre en examen et de placer en détention provisoire un de ses agents consulaires en exercice sur le sol français, dans le cadre de l'ouverture d'une information judiciaire sur un supposé enlèvement du voyou Amir Boukhors, dit AmirDZ, en 2024".

"L'Algérie rejette fermement, tant sur la forme que sur le fond, les motifs invoqués

par le Parquet antiterroriste français, à l'appui de sa décision de mettre en détention provisoire son agent consulaire", souligne le ministère des Affaires étrangères.

"Sur le plan de la forme, l'Algérie rappelle que l'agent consulaire a été arrêté en pleine voie publique puis placé en garde à vue sans notification par le canal diplomatique et en flagrante contravention aux immunités et priviléges rattachés à ses fonctions, près le Consulat d'Algérie à Crétel ainsi qu'à la pratique prévalente en la matière entre l'Algérie et la France", selon le communiqué.

Il ajoute que "sur le plan du fond, l'Algérie retient surtout la fragilité et l'inconsistance de l'argumentaire verrouillé et farfelu invoqué par les services de sécurité du Ministère de l'Intérieur français durant les audiences, laquelle appuie cette cabale judiciaire inadmissible sur le seul fait que le téléphone mobile de l'agent consulaire inculpé aurait borné autour de l'adresse du domicile de l'énergumène Amir Boukhors". "L'Algérie appelle à la libération immédiate de l'agent consulaire placé en détention

provisoire et exige que les droits rattachés à ses fonctions, aussi bien dans le cadre des conventions internationales que des accords bilatéraux, soient scrupuleusement respectés en vue de lui permettre de se défendre convenablement et dans les conditions les plus élémentaires", insiste le communiqué.

Selon la même source, "ce tournant judiciaire, inédit dans les années des relations algéro-françaises, n'est pas le fruit du hasard et que son occurrence intervient dans un contexte bien déterminé et à des fins de torpillage du processus de relance des relations bilatérales convenu entre les deux Chefs d'Etat lors de leur récent entretien téléphonique".

"Ce tournant, malheureux et malvenu, prouve que certaines parties françaises ne sont pas animées de la même volonté de revitalisation des relations bilatérales et que l'engagement des uns et des autres n'est pas à la confluence de la bonne foi et de la sincérité nécessaires à la réunion des conditions d'une reprise sereine du cours normal

ALGÉRIE - MALI - SAHEL

Des organisations nationales dénoncent l'hostilité du Gouvernement de la transition au Mali envers l'Algérie

Plusieurs organisations nationales continuaient, samedi, de dénoncer le communiqué du Gouvernement de la transition au Mali et celui de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) contre l'Algérie, réaffirmant leur soutien inconditionnel aux mesures prises par les hautes autorités du pays pour protéger le territoire national.

Dans ce cadre, l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) a "condamné fermement cette escalade injustifiée" et exprimé son "rejet catégorique de toute atteinte à la souveraineté de l'Algérie et de toute tentative visant à discréditer ses positions".

Pour l'ONEC, la position du Gouvernement de la transition au Mali n'est qu'"une vaine tentative d'exporter la crise interne que traverse ce pays, en créant de toutes pièces un différend avec un Etat connu pour ses positions nobles et de principe, ainsi que pour ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales". L'organisation a salué les institutions de l'Etat algérien, notamment l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont "fait bloc contre les tentatives visant à semer le doute", soulignant que le peuple algérien "sera toujours vent debout contre les tentatives extérieures ciblant l'Algérie".

Pour sa part, l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) a qualifié, dans un communiqué, les déclarations de "la junte putschiste" au Mali contre l'Algérie d'"actes belliqueux et irresponsables" participant d'une "tentative avortée" de jeter le discrédit sur les positions constantes de l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité dans la région. L'ONJA a en outre condamné "la politique belliqueuse et les méthodes de désinformation au service des agendas de pays hostiles, qui ne veulent pas voir la région jour de stabilité et cherchent à protéger les intérêts de la junte au pouvoir au Mali au détriment des aspirations des peuples du Sahel à la paix, au développement et l'intégration".

L'organisation a également exprimé "son soutien inconditionnel à toutes les mesures prises par les autorités algériennes pour protéger la sécurité du pays et défendre sa souveraineté". Dans le même sillage, l'organisation a appelé la presse nationale à "faire preuve de vigilance et de responsabilité", à "assumer son rôle dans la sensibilisation de l'opinion publique aux dangers qui guettent le pays" et à "faire front pour contrer les complots ciblant l'Algérie".

Abondant dans le même sens, l'Académie de la jeunesse algérienne s'est indignée des "fausses accusations" contenues dans les deux communiqués à l'encontre de l'Algérie, qui pourtant "n'a eu de cesse de réaffirmer son attachement constant aux principes de paix et de sécurité dans la région". Elle a estimé que ces positions hostiles à l'Algérie "ne peuvent être qualifiées que de tentative désespérée de détourner l'attention de l'échec cuisant du projet putschiste, qui a fait voler en éclats l'espoir du peuple malien de bâtir un avenir stable et prospère".

des relations bilatérales", poursuit le texte. "Nous ne pouvons pas empêcher d'être surpris sur le choix cynique fait par les fossoyeurs de la normalisation des relations bilatérales concernant le nervi utilisé comme levaïn de cette nouvelle action prémeditée. L'emprise balour à utiliser ce voyou comme nouvel étendard de la facette anti-algérienne qui anime ses instigateurs contraste avec la passivité longtemps affichée dans le traitement des demandes d'extradition émises par les autorités algériennes à l'encontre de cette activiste subversif et lié à des organisations terroristes". "Ce nouveau développement inadmissible et inqualifiable causera un grand dommage aux relations algéro-françaises et ne contribuera pas à l'apaisement.

L'Algérie n'a pas l'intention de laisser cette situation sans conséquences tout comme elle veillera à assumer pleinement et résolument la protection de son agent consulaire", conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

PARLEMENT

APN: le directeur de l'ONPO passe en revue les derniers préparatifs du hadj 1446h/2025

Le directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra, Taher Braik a passé en revue, dimanche, devant la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN), les derniers préparatifs de la saison du hadj 1446h/2025 et le déroulement des opérations relatives à la Omra pour la saison actuelle.

A ce propos, M. Braik s'est félicité du grand intérêt que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au hadj, rappelant sa décision portant l'allocation du hadj à 1000 dollars avec un quota supplémentaire de 2000 livrets du hadj au profit des citoyens âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits au moins dix (10) fois voire plus au tirage au sort et n'ont pas eu la chance d'être sélectionnés.

Il a également salué la décision du président de la République pour la prise en charge, par l'Etat, des frais additionnels du Hadj et le maintien du montant fixé lors de la saison dernière et estimé à 84 millions de centimes.

Concernant la Omra, M. Braik a indiqué qu'une réunion s'est tenue, hier samedi, avec les syndicats représentants les agences de tourisme participant à cette saison pour le suivi de leurs préoccupations.

Il a rappelé, dans ce contexte, l'octroi d'autorisations à 552 agences de tourisme et de voyages pour l'organisation de la Omra et 412 autorisations de sous-traitance au profit d'autres agences, via "le portail algérien de la Omra", soulignant que le nombre d'inscrits sur la base de données de ce portail a atteint pour cette saison "409.000 pèlerins".

AFFAIRES RELIGIEUSES

Le projet de loi sur les wakfs prévoit de nouvelles dispositions alliant dimension caritative et investissement

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a indiqué, samedi, que le projet de loi relatif aux wakfs prévoit de nouvelles dispositions alliant dimension caritative et investissement.

Présentant un exposé devant la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que cette discussion intervenait après l'approbation, lundi dernier en Conseil des ministres, du projet de loi relatif aux wakfs, rappelant, à cet égard, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'adoption de mécanismes de numérisation à travers toutes les phases du recensement des biens wakfs du secteur des affaires religieuses.

Selon M. Belmehdi, les dispositions introduites dans ce projet de loi ont vocation à "ancrer le principe de préservation des biens wakfs, avec l'adoption de règles en accord avec la référence religieuse nationale et l'intégration de nouveaux contrats wakfs et de formules d'investissement modernes".

M. Belmehdi a expliqué, dans ce sens, que ce projet de loi "prévoit de nouvelles règles garantissant la protection des biens wakfs et la modernisation des mécanismes de gestion, d'administration et d'exploitation des wakfs". Il convient de noter que la Constitution de 2020 stipule, dans son article 60, que "les biens wakfs et les fondations sont reconnus et leur destination est protégée par loi".

AGRICULTURE

Aïd El Adha : Cherfa préside une réunion de la commission nationale chargée de l'importation des moutons

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa a présidé, samedi, une réunion de la commission nationale chargée de l'importation des moutons de l'Aïd, consacrée à l'examen du plan préliminaire de déroulement des différentes étapes de l'opération, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination s'est tenue au siège du ministère avec la participation des secrétaires généraux des secteurs concernés (agriculture, intérieur, finances, transports, travail, industrie et commerce intérieur), ainsi que des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, et des Douanes. Ont pris part également à cette réunion, les directeurs des services agricoles des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et les directeurs des entreprises économiques concernées par l'opération. Lors de cette réunion, les membres de la commission ont examiné le plan opérationnel incluant



des détails précis concernant le calendrier d'importation des moutons, ainsi que les conditions de leur réception au niveau

des ports et leur transport direct vers les zones de mise en quarantaine, en prévision de leur distribution sur les points de vente recensés par les services de wilaya, tout en assurant le contrôle sanitaire et sécuritaire par les services compétents. A cet égard, le ministre a donné des instructions pour l'installation d'une commission technique restreinte composée des secteurs concernés, afin de procéder à la répartition des quotas des moutons pour chaque wilaya, de définir les modalités d'organisation des points de vente et de fixer la date de lancement de la vente aux citoyens, selon la même source.

PARTIS

Le SG du RND salue les projets stratégiques structurants de l'économie nationale

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahia, a déclaré, samedi depuis Sidi Bel Abbès, que son parti salue les projets stratégiques structurants de l'économie nationale que l'Etat algérien a concrétisés

positions de notre pays ont toujours représenté un modèle mondialement reconnu dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que sa démarche dans le développement des pays du Sahel".

Il a également souligné que "la voix forte, claire et sincère de l'Algérie dans les instances internationales, en défense des intérêts des pays africains et de la justice historique pour leurs peuples, a dérange certains lobbys et entités hostiles à l'Algérie, notamment le régime du Makhzen et l'entité sioniste qui ont instrumentalisé les putschistes et les forces du mal contre l'Algérie". Ces manœuvres visent à "saboter les projets économiques stratégiques que l'Algérie met en œuvre en partenariat avec des pays africains", a-t-il poursuivi.

Il a ajouté que "la montée des menaces et des dangers dans la région du Sahel impose un renforcement de la coordination et du travail commun entre l'Algérie et ses voisins, notamment avec la Tunisie, la

Libye et la Mauritanie, ainsi qu'une intensification de l'action gouvernementale, parlementaire, politique et médiatique".

Par ailleurs, M. Yahia a réitéré "la démission par le parti du soutien de l'administration américaine à la proposition marocaine d'autonomie comme seule solution à la question du Sahara occidental", estimant qu'il s'agit d'une "décision biaisée, contraire à la légalité internationale et aux résolutions de l'ONU qui considèrent la question du Sahara occidental comme une affaire de décolonisation".

Enfin, M. Yahia a condamné la guerre d'extermination que subit le peuple palestinien à travers les massacres barbares perpétrés par l'entité sioniste, saluant les efforts de la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "poursuit inlassablement son action pour mettre fin à l'agression et défendre la cause palestinienne".

ENTREPRENEURIAT

Les diplômés des centres de formation professionnelle pourront prochainement créer des micro-entreprises grâce au dispositif NESDA

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) compte faire bénéficier les diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels de son dispositif d'accompagnement des porteurs de projets dans la création et le développement de leurs micro-entreprises, a indiqué un responsable de l'agence.

Le directeur du développement des programmes à l'agence, M. Farid Madouch, a précisé à la Radio nationale que l'agence prépare actuellement le lancement d'offres spéciales destinées aux porteurs de projets parmi les diplômés des centres de formation professionnelle, dans différents domaines, à l'instar de l'agriculture, la construction et la maintenance.

Ces offres permettront aux porteurs de projets de créer leurs propres micro-entreprises à travers le dispositif NESDA, en fonction du coût d'investissement et du niveau de la formation reçue par le porteur du projet, selon le même responsable. Le champ

est désormais ouvert aux diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels pour bénéficier du dispositif de l'agence, après avoir été limité auparavant aux diplômés universitaires et aux titulaires de diplômes de technicien supérieur.

Le dispositif NESDA (ex-ANSE) a récemment fait l'objet d'une révision approfondie, l'agence œuvrant actuellement au développement d'un écosystème entrepreneurial encourageant la création et le développement de micro-entreprises, notamment en renforçant leurs capacités de gestion des risques par la révision des modèles de gestion et le développement d'outils d'évaluation de projets, à l'instar de "la carte de notation" et du plan d'action numérique.

Dans ce cadre, NESDA propose un nouveau modèle de partenariat avec les banques, visant à accroître l'efficacité d'accompagnement des projets, à travers la complémentarité entre les services de formation, de garantie, de financement et de suivi, contribuant ainsi à la réduction du

taux d'échec des micro-entreprises et à la réalisation de taux de réussite plus élevés, précise le même responsable.

La nouvelle vision de NESDA se reflète également dans le renforcement de l'étude de faisabilité économique des projets, en assurant une garantie par le biais des compagnies d'assurance, notamment dans le cadre de la formule de financement tripartite qui propose une contribution des banques à hauteur de 70% de l'Agence à 25% et du porteur du projet à 5%.

Pour ce qui du soutien fourni aux micro-entreprises pour accéder aux marchés publics, l'intervenant a fait état de la signature de plusieurs conventions avec les secteurs public et privé dans le cadre du programme de sous-traitance, en œuvrant à la numérisation des activités de communication de ces entreprises en vue de leur permettre d'accéder aux marchés publics, en tant que groupe de micro-entreprises.

Il a affirmé, à ce propos, que l'Agence s'emploie à activer les textes législatifs exigeant

l'attribution de 20% des marchés publics aux micro-entreprises.

NESDA ouvre également ses portes aux titulaires de registres de commerce, et de cartes d'artisan et d'agriculteur, souhaitant diversifier ou élargir le champ de leurs activités en tirant profit des avantages offerts par ce dispositif, ajoute le directeur de développement des programmes de l'Agence.

Depuis l'entrée en service des Centres de développement de l'entrepreneur, NESDA a accueilli plus de 1500 porteurs de projets, et formé plus de 12.000 diplômés universitaires au niveau de ses 117 centres de développement de l'entrepreneur implantés dans les universités et les écoles supérieures, selon M. Madouch, qui s'est félicité du lancement du programme "Impact 70", à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, un programme qui vise, a-t-il dit, à créer des emplois à valeur ajoutée.

TISSEMSILT

Des efforts soutenus pour améliorer l'accès à l'eau potable

Une visite de terrain du Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique met en lumière les projets en cours dans la wilaya. Dans une démarche qui illustre l'engagement constant de l'État à garantir les services essentiels aux citoyens, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique a effectué, ce samedi dernier, une visite de travail dans la wilaya de Tissemsilt.

Par Abed Meghit

Accompagné du directeur général de l'Algérienne des Eaux, du directeur central de cette même institution, ainsi que des responsables locaux du secteur, cette visite a permis d'évaluer l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable.

Parmi les étapes clés de cette tournée, une inspection du barrage de Koudiat Rosfa, situé dans la commune de Béni Chaïb, ainsi qu'une visite du chantier de deux forages profonds des différents acteurs impliqués.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'urgence supervisé par le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, visant à renforcer la capacité de la wilaya à fournir une eau de qualité de manière continue et efficace.

Une réunion de coordination pour accélérer la cadence

À l'issue de cette visite,



une séance de travail s'est tenue sous la présidence du wali, en présence du Secrétaire général du ministère, des représentants de l'Algérienne des Eaux et des différents acteurs impliqués.

Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur l'état actuel du secteur hydraulique dans la région et de proposer des mesures concrètes pour répondre aux besoins croissants de la population.

Parmi les recommandations phares issues de cette réunion, figure la nécessité de dynamiser les chantiers en cours afin de les livrer dans les meilleurs délais, en particulier en prévision de l'Aïd el-Adha et de la saison

estivale, périodes marquées par une forte demande en eau.

Les autorités locales ont insisté sur l'importance de recenser les "points noirs", ces zones souffrant d'un déficit chronique en eau, et de mettre en place un plan rigoureux pour réparer les fuites et éviter leur réapparition à l'avenir.

Un accent particulier a été mis sur l'optimisation de la distribution, la mobilisation de nouvelles ressources hydriques, ainsi que sur la réhabilitation et l'extension des réseaux de pompage et de distribution.

Par ailleurs, conformément aux orientations du Président de la République,

les participants ont souligné la nécessité de promouvoir l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole.

Une stratégie qui vise à préserver les nappes phréatiques et à limiter le recours excessif au forage de nouveaux puits.

Enfin, il a été convenu de programmer des réunions périodiques d'évaluation réunissant l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir le suivi rigoureux des directives émises et d'adapter rapidement les stratégies mises en œuvre selon les besoins de la population.

Par cette visite et cette réunion de coordination, les pouvoirs publics réaffirment leur volonté d'offrir un service public performant en matière d'eau potable, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable et d'équité territoriale.

Le wali de Tissemsilt a, une fois de plus, exprimé son engagement à assurer aux habitants de la wilaya une qualité de vie digne et sécurisée, notamment à travers l'amélioration des infrastructures de base.

AIN DEFLA

4,7 millions m³ d'eau mobilisés pour l'irrigation d'appoint des céréales

Une quantité de 4,7 millions de mètre cube d'eau a été mobilisée pour assurer l'irrigation d'appoint des céréales à partir de deux barrages dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des ressources en eau.

Le volume d'eau en question sera mobilisé à partir des barrages "Derder" dans la commune de Tarik Ibn Ziad avec un apport de 1 millions m³ et du barrage "Ghrib" à Oued Chorfa avec une quantité de 3,7 millions m³, a indiqué à l'APS, le directeur des ressources en eau, Rabah Bekhtiar.

Le même responsable a ajouté que cette ressource assurera l'irrigation des céréales se trouvant sur la plaine de Khemis Miliana, appelée aussi plaine du Haut-Chélif, dans le but de compenser le manque en pluviométrie enregistré cette année.

Pour ce qui est des 3,7 millions m³ du barrage "Ghrib", M. Bekhtiar a fait savoir qu'un volume de 2,5 millions m³ est destiné à l'irrigation des céréales et 1,2 million m³ réservé pour les superficies du tournesol.

Une quantité d'eau sera également lâchée pour irriguer les parcelles de céréales situées aux bords des oueds, notamment au niveau de barrage de Derder, dont le lâcher a été commencé la semaine dernière, a-t-on souligné.

La superficie céréalière irriguée jusqu'à la fin du mois de mars dernier était de près de 7.000 ha, selon les services agricoles qui tablent sur une superficie globale des céréales irriguée de 13.000 ha.

Pas moins de 1.470 forages et de 1.790 puits ont été utilisés dans l'irrigation des différentes cultures à travers la wilaya durant la saison agricole 2023/2024, a-t-on souligné à la DSA.

Pour rappel, une superficie de plus de 74.000 ha a été réservée à la céréaliculture à Ain Defla durant la campagne 2024/2025, dont 56.000 ha de blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre et 3.300 ha pour l'avoine et 13.500 ha réservés pour l'orge, a-t-on souligné.

Quant à la culture du tournesol dans la wilaya, une superficie de 992 ha lui a été réservée, dont une superficie de 410 ha relevant des unités agricoles de production (UAP) du secteur public, note la même source.

NÂAMA

Lancement des travaux d'aménagement et d'extension de la zone d'activités de la commune de Mekmen Benamar

Le coup d'envoi des travaux d'aménagement et d'extension d'une zone d'activités d'une superficie de 120 hectares a été donné, samedi dans la commune de Mekmen Benamar, dans la wilaya de Nâama, selon les services de la wilaya.

Le wali de Nâama, Lounès Bouzegza, a supervisé le lancement des travaux de cette zone située à proximité de la route nationale RN 22, qui comprendra 122 lots d'une superficie variant entre 120 et 300 mètres carrés chacun, sachant que les travaux en cours concernent le raccordement aux réseaux divers, l'aménagement des trottoirs, des voiries, ainsi que l'éclairage public, selon la même source.

Le wali a donné des instructions aux responsables des travaux (Direction de la construction, de l'urbanisme et de l'architecture) pour respecter les délais contractuels et raccourcir la durée de réalisation tout en garantissant la qualité.

L'objectif est de rendre rapidement cette zone industrielle exploitante et de la mettre à disposition des investisseurs, après publication sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, afin de lancer les projets qui contribueront à la relance du développement économique local à travers la création de richesse et d'emplois. La visite du wali a également porté sur l'inspection de plusieurs projets de développement à Mekmen Benamar, dont la pose de la première pierre pour la construction d'une école primaire de catégorie 1, comprenant six classes, une aile administrative et un terrain de football en gazon synthétique.

APS

SAÏDA

Attribution de 170 décisions d'aide à l'habitat rural dans la commune de Sidi Amar

Un total de 170 décisions d'attribution d'aides financières à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires, dans la commune de Sidi Amar (wilaya de Saïda), a révélé dimanche le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette localité, Miloud Meglati.

M. Meglati a indiqué, à l'APS, que la distribution des 170 décisions s'est déroulée très récemment au siège de la commune, au profit des habitants de différents villages, afin de leur permettre de réaliser leurs habitations rurales.

Chaque bénéficiaire reçoit, au titre de cette décision, une aide financière de 700.000 dinars, allouée

par l'Etat dans le cadre du programme de l'habitat rural, selon la même source.

Par ailleurs, en janvier dernier, 89 décisions d'aide à l'habitat rural ont été distribuées dans la même commune, et leurs bénéficiaires ont déjà entamé la construction de leurs habitations, a rappelé M. Meglati.

Il a également signalé que la commune de Sidi Amar a bénéficié, pour l'année en cours, d'un quota de 500 aides financières pour l'habitat rural, en cours de distribution à leurs bénéficiaires.

A noter que les services de la daïra de Sidi Boubekeur, dont dépend la commune de Sidi Amar, ont

recensé la distribution de 162 décisions d'aide à l'habitat rural en janvier dernier, dans les communes d'Ouled Khaled et de Sidi Boubekeur. Par ailleurs, la wilaya de Saïda a récemment bénéficié d'un nouveau quota de 2.000 aides financières à l'habitat rural, réparties entre les dairas de Aïn El Hadjar, Ouled Brahim, El Hassasna, Youb et Sidi Boubekeur.

La direction du Logement de la wilaya de Saïda recense un programme comprenant 40.023 habitations rurales, dont 30.394 ont été réalisés, 1.386 sont en cours de réalisation et 8.243 sont en phase de lancement.

MASCARA

Début du déstockage de plus de 1.700 qx de pommes de terre

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara a entamé le déstockage et la distribution de 1.727 quintaux (qx) de pommes de terre, en vue de leur commercialisation, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

Selon la même source, cette quantité, prélevée à partir d'une unité frigorifique de stockage de produits agricoles située dans la commune de Sidi Kada,

relevant de l'Entreprise algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), est en cours de commercialisation dans les marchés de gros de fruits et légumes de l'ouest du pays, au prix de 65 DA le kilogramme.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national du Système de régulation des produits de grande consommation "Syrpalac", mis en place par le ministère de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à assurer la disponibilité de la pomme de terre sur les marchés nationaux, ainsi qu'à réguler ses prix", a fait savoir la même source.

La DSA prévoit également d'entamer, dans les prochains jours, le déstockage d'une quantité restante de plus de 5.400 qx de pommes de terre, entreposées dans deux autres unités frigorifiques relier

vant de la même entreprise publique.

Ces quantités seront écoulées dans les marchés de gros des wilayas voisines, notamment Oran, Sidi Bel Abbes et Relizane, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la même source a fait savoir que la plantation de la pomme de terre de saison a débuté, récemment, sur une superficie globale estimée à 5.540 hectares, avec une récolte prévue durant le mois de juin prochain.

EXPOSITION UNIVERSELLE "EXPO 2025 OSAKA-KANSAI" AU JAPON

L'Algérie dévoile son pavillon au grand public à l'Exposition universelle Osaka-Kansai

C'est dans une ambiance solennelle et empreinte de fierté que le pavillon algérien a officiellement ouvert ses portes ce dimanche dernier à l'Exposition universelle Osaka-Kansai 2025, au Japon.

Par Abed Meghni

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée sous la supervision de M. Abdellah Bougandoura, commissaire général de la participation algérienne à cet événement mondial, accompagné de M. Mourad Arab, ministre-conseiller auprès de l'ambassade d'Algérie à Tokyo.

Cette inauguration marque une étape importante dans la représentation internationale de l'Algérie, qui entend découvrir au monde la richesse de son histoire, la diversité de son patrimoine culturel et ses ambitions pour l'avenir.

Le parcours immersif proposé aux visiteurs du pavillon retrace avec minutie les grandes étapes de l'histoire algérienne.

Il commence par les premières traces de civilisation sur le territoire, témoins d'une présence humaine remontant à la préhistoire, avant de parcourir les périodes clés ayant façonné le pays : l'époque numide, la colonisation romaine, l'influence arabo-musulmane, la résistance à la colonisation française, jusqu'à l'indépendance acquise en 1962.

Mais le pavillon ne se limite pas à un regard sur le passé.

Une large place est accordée à l'Algérie contemporaine, mettant en lumière ses avancées économiques, ses projets de développement durable, ses innovations



dans les domaines de l'énergie, de la technologie, de l'éducation et de la culture.

Une projection vers l'avenir qui reflète la volonté du pays de s'inscrire pleinement dans les dynamiques mondiales, tout en valorisant ses spécificités.

L'Exposition universelle d'Osaka-Kansai, placée sous le thème « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain », offre ainsi à l'Algérie une vitrine exceptionnelle pour partager sa vision et renforcer ses relations avec le reste du monde.

Le pavillon algérien, à travers une scénographie soigneusement pensée, vise à susciter la curiosité, l'émotion et l'admiration des visiteurs, tout en promouvant une image moderne, ambiguë et ouverte de la nation.

Cet événement d'envergure internationale réunira plus de 150 pays autour du thème « Concevoir

la société du futur, imaginer notre vie de demain », une plateforme idéale pour les nations souhaitant mettre en avant leurs avancées, leurs aspirations et leur vision du monde à venir.

Un pavillon à l'image des ambitions algériennes

Le pavillon algérien se veut à la fois innovant, culturellement enrichi et tourné vers l'avenir.

Il incarnera les priorités nationales en matière de développement durable, de diversification économique, de transformation numérique et d'industrialisation. L'Algérie y exposera ses projets stratégiques, notamment dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'hydrogène vert, de l'agriculture intelligente et des technologies émergentes.

La participation à l'Expo 2025 représente également un levier

diplomatique pour l'Algérie.

A travers une programmation riche en événements, rencontres et forums, Alger espère nouer de nouveaux partenariats économiques, attirer les investissements étrangers et renforcer sa coopération avec l'Asie et le reste du monde.

Le pavillon algérien sera un espace de dialogue entre cultures, un lieu de découverte des richesses du pays, de son patrimoine et de sa jeunesse innovante.

Le projet est porté par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec plusieurs institutions et opérateurs économiques publics et privés.

Cette participation s'inscrit dans une dynamique nationale de rayonnement à l'international et de promotion du « Made in Algérie ».

Une attention particulière est portée à la participation des startups, des artistes et des universitaires algériens afin de refléter la pluralité des talents locaux.

À travers sa présence à Osaka, l'Algérie souhaite envoyer un message fort : celui d'un pays en pleine mutation, résolument engagé dans la construction d'un avenir durable et inclusif.

L'Expo 2025 sera une tribune où l'Algérie pourra raconter sa propre histoire de transformation, tout en dialoguant avec le monde sur les défis communs de demain.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Tenue de la 11^{ème} édition du Salon "Maghreb Pharma" du 22 au 24 avril à Alger

La 11^{ème} édition du Salon international de la technologie pharmaceutique en Afrique du Nord "Maghreb Pharma" se tiendra du 22 au 24 avril au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 300 exposants, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Cette édition devrait réunir plus de 4.500 visiteurs professionnels d'Algérie et d'autres pays africains dont la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, pour "découvrir les dernières avancées du secteur et nouer de nouveaux partenariats d'affaires", selon la même source.

Le Salon a pour objectif de mettre en lumière les solutions technologiques les plus innovantes pour relever les défis ac-

tuels du secteur. Ainsi, les visiteurs auront accès à une offre couvrant les équipements de fabrication pharmaceutique (lignes de production, conditionnement, emballage), les intrants et matières premières, les équipements de laboratoire, de contrôle et d'analyse, les technologies de purification et de traitement de l'air ainsi que les solutions de digitalisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle appliquées au secteur pharmaceutique.

Le programme de l'événement comprend également plus de 30 conférences, animées par des experts et chercheurs internationaux, qui portent sur plusieurs thématiques liées no-

tamment aux aspects techniques et réglementaires relatifs à la fabrication locale, aux stratégies de production et autosuffisance pharmaceutique, à la mise à jour sur la recherche et au développement et l'industrie pharmaceutique 4.0.

En parallèle de ces conférences, un espace, baptisé "Exhibitor Stage" sera consacré aux exposants pour partager leurs solutions techniques, innovations, produits et avancées technologiques.

Ces présentations, courtes mais ciblées permettront aux visiteurs de découvrir des réponses concrètes aux défis de l'industrie pharmaceutique", est-il expliqué dans le communiqué.

SONELGAZ

Une délégation irakienne sollicite le soutien de l'Algérie au secteur de l'énergie en Irak

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, jeudi à Alger, une délégation irakienne du secteur de l'énergie, qui a sollicité le soutien du groupe public à l'Irak dans le domaine de l'électricité et du gaz.

Conduite par le membre de la commission de l'énergie au Parlement irakien, Mansour Mareed Attia, cette délégation comprenant également le PDG de la compagnie irakienne de distribution de l'électricité du nord et son adjoint, a été reçue au siège de la Direction générale de Sonelgaz, en présence de plusieurs cadres dirigeants du

groupe, indique un communiqué de Sonelgaz.

Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des hautes autorités du pays et de la politique de Sonelgaz de soutien à ses partenariats internationaux, les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, précise le communiqué.

Le chef de la délégation irakienne, qui a visité plusieurs unités industrielles relevant de Sonelgaz, a salué le profession-

nalisme relevé au niveau de ces unités, qui ont réussi à atteindre l'autosuffisance dans la production de compteurs et de différents équipements nécessaires dans les industries électrique et gazière. A cette occasion, le responsable irakien a appelé le groupe Sonelgaz à "soutenir le secteur irakien de l'énergie, actuellement confronté à des difficultés".

De son côté, le PDG de Sonelgaz a affirmé que "le groupe, qui est l'un des principaux acteurs incarnant la politique énergétique de l'Etat algérien, s'emploiera à appliquer les

recommendations des hautes autorités du pays en matière de soutien au secteur de l'énergie en Irak et de renforcement des voies de partenariat et d'échanges entre les deux parties".

Après avoir mis en avant l'expertise du groupe dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz et les résultats substantiels enregistrés en matière d'exportation grâce à ses activités dans l'industrie, la formation, la numérisation et les énergies renouvelables, M. Adjal a évoqué les projets straté-

giques réalisés actuellement par Sonelgaz, notamment le projet d'interconnexion électrique entre les wilayas du nord et du sud et l'exportation d'énergie.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de "la nécessité de concrétiser le partenariat bilatéral, notamment à travers l'envoi d'une délégation d'experts et de spécialistes de Sonelgaz en Irak pour préparer des études de terrain approfondies sur l'avenir de ce partenariat", conclut le communiqué.

APS

INDUSTRIE

Adrar : M. Ghrieb procède à la remise en service de la cimenterie de Timegtane

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, samedi à Adrar, à la remise en service de la cimenterie de Timegtane, dans la wilaya d'Adrar, relevant du groupe des ciments d'Algérie Gica.

Des efforts louables ont été fournis par le groupe Gica et les entreprises publiques, dans des conditions "difficiles" et "complexes", pour le redémarrage intégral de cette unité industrielle, selon les standards requis, a affirmé le ministre lors de l'opération de redémarrage de cette structure, après l'inspection de certaines de ses installations.

Après avoir pris connaissance du processus de production de sacs de ciment, M. Ghrieb a indiqué que "le redémarrage de cette structure, en un laps de temps ne dépassant pas un mois, reflète la forte volonté des hautes instances du pays de relever le défi et de relancer cette entité économique au service du développement local et national".

"Cette cimenterie constitue un acquis socioéconomique pour la région", a souligné le ministre, évoquant l'engagement des pouvoirs publics à intégrer l'ensemble des cadres ayant travaillé dans cette installation.

Il a également appelé à la nécessité de préserver cet acquis, avant de faire état de la mise en service, dans les prochains jours, de la seconde ligne de production.

Selon les explications fournies, des préparatifs sont entrepris pour mettre en service, dans les prochains jours, la seconde ligne de production d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an de ciment, après avoir démarré avec une seule ligne de production d'une capacité d'un (1) million de tonnes/an.

Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre de l'Industrie a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'une station services, au niveau de l'intersection menant à la cimenterie qui, elle-même, jouxte la route Adrar-Aoulef.

D R O I T S D E D O U A N E

LA CHINE À L'OMC

Les droits de douane américains vont infliger de graves préjudices aux pays pauvres

Le ministre chinois du Commerce, Wang Wentao, a déclaré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que les droits de douane américains infligeraient "de graves préjudices" aux pays pauvres, selon un communiqué de son ministère publié samedi.



"Ces droits de douane réciproques américains infligeraient de graves préjudices aux pays en développement, en particulier aux moins développés d'entre eux, et pourraient même déclencher une crise humanitaire", a prévenu Wang Wentao lors d'un entretien téléphonique

vendredi avec le directeur général de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, selon le communiqué.

"Les Etats-Unis ne cessent d'introduire des mesures tarifaires, engendrant une énorme incertitude et l'instabilité dans le monde, provoquant le chaos à la fois au plan inter-

national et aux Etats-Unis-même", a commenté M. Wang.

Dans cette guerre commerciale ouverte entre les deux premières puissances économiques, Pékin a annoncé vendredi porter ses droits de douane sur l'ensemble des produits américains entrant dans son territoire à 125 %, une mesure prenant effet samedi.

Une riposte à la surtaxe monastique de 145 % imposée par Washington - soit 125 % s'ajoutant à des droits de douane de 20% préexistants - sur les produits chinois entrant aux Etats-Unis.

Mais la Chine a indiqué qu'elle ignorerait tout nouveau prélevement par le président américain Donald Trump car, selon Pékin, "à ce niveau", "les produits américains exportés vers la Chine ne sont plus viables sur le marché" chinois. La Chine a également annoncé qu'elle déposerait une plainte auprès de l'OMC à propos de cette dernière série de taxes.

ETATS-UNIS
Droits de douane à venir sur smartphones et ordinateurs chinois

Les Etats-Unis prévoient d'imposer, d'ici environ un mois, des droits de douane spécifiques sur les smartphones et les ordinateurs en provenance de Chine, après les avoir temporairement exemptés, a indiqué dimanche le secrétaire américain au Commerce, Howard Lut-

nick. Intervenant lors d'une émission télévisée, M. Lutnick a précisé que ces produits électroniques, ainsi que les semi-conducteurs, seront inclus dans une nouvelle série de droits de douane à venir.

Vendredi, le président Donald Trump avait an-

noncé que les droits de douane de 145 % imposés à la Chine n'entreraient pas immédiatement en vigueur pour certains produits électroniques, répondant ainsi aux préoccupations de grandes entreprises technologiques telles qu'Apple, dont la production

dépend fortement de la Chine.

Le secrétaire au Commerce a ajouté que le secteur pharmaceutique serait également concerné par des droits de douane distincts, dont les détails devraient être communiqués "d'ici un à deux mois".

ZONE EURO
La BCE prête à agir si une guerre commerciale menace la stabilité financière

La Banque centrale européenne est "prête à intervenir" en cas de risque pour la stabilité financière en zone euro, a déclaré vendredi sa présidente, après une semaine de tempête sur les marchés financiers provoquée par la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump.

L'institution monétaire "surveille la situation et est toujours prête à intervenir" en utilisant "les instruments dont elle dispose", a déclaré Christine Lagarde à Varsovie en marge d'une réunion informelle des ministres des Finances de la zone

euro, sans donner plus de détails. Ses propos interviennent à moins d'une semaine de la prochaine réunion de la BCE pour décider du cap monétaire, tandis que la plupart des marchés boursiers baissaient vendredi, avec un dollar qui ne cesse de s'enfoncer face à l'euro. En cause, l'annonce de Pékin d'une nouvelle hausse de ses droits de douane sur les produits venant des Etats-Unis, illustrant l'escalade entre les deux puissances. Des tensions commerciales supplémentaires pourraient entraîner de fortes turbulences sur

les marchés où se négocient les actions, obligations et autres devises, avec le risque de déstabiliser le système financier de la zone euro. "Jusqu'à présent, nous ne voyons aucun signe de tension de liquidité sur les marchés", a tempéré Claudio Buch, président du superviseur bancaire au sein de la BCE, dans une interview donnée vendredi à Bloomberg. La BCE redoute, de son côté, qu'une guerre commerciale freine les exportations et la croissance, l'obligeant à ajuster sa politique monétaire pour soutenir l'économie.

Le président de la Banque africaine de développement alerte sur "d'autres ondes de choc"

Les nouveaux tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis "provoqueront d'autres ondes de choc" à travers les économies africaines, a déclaré vendredi Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), mettant en garde contre une réduction des échanges commerciaux et une intensification des coûts de service de la dette.

Ses déclarations lors d'un discours prononcé à l'Université National Open of Nigeria à Abuja, la capitale du pays, interviennent après que le président américain Donald Trump a fait tangier les marchés mondiaux en imposant, puis en retirant une série de surtaxes douanières au cours des derniers jours.

Un droit de base de 10% reste en place pour tous les

pays, avec des tarifs plus élevés sur les importations chinoises aux Etats-Unis, perturbant des décennies de politique commerciale mondiale.

Ces nouvelles taxes vont entraîner un affaiblissement des monnaies locales en raison de la baisse des recettes de changes, et 47 pays africains risquent de subir des droits de douane encore plus élevés, a affirmé le président de la BAD,

après avoir évoqué également la migration et la réduction de l'aide étrangère.

"L'inflation augmentera à mesure que les coûts des biens importés seront en hausse et que les monnaies se dévalueront par rapport au dollar américain", a déclaré M. Adesina lors d'une cérémonie de remise des diplômes de l'université. "Le coût du service de la dette, par rapport aux recettes

publiques, va croître à mesure que les recettes prévues diminueront", a-t-il ajouté. Alors que certains experts s'attendent à ce que les pays du monde entier se tournent vers d'autres partenaires commerciaux, y compris la Chine, selon M. Adesina, l'Europe et l'Asie "achèteront moins de biens en provenance d'Afrique" en raison des chocs mondiaux.

APS

BOURSES MONDIALES
Les marchés mondiaux toujours nerveux à l'issue d'une semaine mouvementée

Les marchés mondiaux ont clôturé en ordre dispersé vendredi au terme d'une semaine extrêmement mouvementée, marquée par les incessants développements de l'offensive commerciale lancée par Donald Trump, qui a sapé la confiance accordée aux actifs américains. En Europe, la Bourse de Paris a terminé vendredi en petite baisse de 0,30%, Francfort de 0,92%, Milan de 0,73%. Seule Londres termine en terrain positif (+0,64%). Sur la semaine, les pertes sur le Vieux continent sont finalement limitées: l'indice pan-européen Stoxx Europe 600, qui réunit les 600 plus grosses capitalisations boursières du Vieux continent, a perdu près de 2%. Le pétrole, stable vendredi, souffre aussi de la guerre commerciale entre les deux plus grandes puissances économiques. Depuis le 2 avril, les deux références mondiales du brut ont dégringolé d'environ 15%.

Le Brent de la mer du Nord, référence européenne, s'est finalement stabilisé à 64,76 dollars le baril, et son équivalent américain, le WTI, à 61,50 dollars le baril à la clôture vendredi.

Le dollar poursuit sa chute face aux autres monnaies

Le dollar continue de plonger vendredi et touche un plus bas face à l'euro en plus de trois ans, plombé par les politiques commerciales et économiques de Donald Trump. "Le dollar chute tandis que la volatilité explose", résument des analystes. "Les investisseurs mondiaux se retirent des actifs américains" et "l'euro domine", ajoutent les analystes. Vers 09H05 GMT, le billet vert dévissait de 1,84% face à la monnaie unique à 1,1411 dollar pour un euro, peu après avoir atteint 1,1473 dollar, un plus bas depuis février 2022. Le dollar reculait aussi face à la livre (-0,99% à 1,3099 dollars pour une livre) ou le franc suisse (-1,19% à 0,8143 franc suisse pour un dollar). Le billet vert évolue en outre depuis jeudi à un plus bas depuis plus de dix ans par rapport à la monnaie helvétique, considérée comme une valeur refuge, un autre signe de la perte de confiance des investisseurs dans l'économie américaine. La devise américaine avait pourtant été un temps propulsée par l'élection à la Maison Blanche de Donald Trump début novembre, se rapprochant nettement de la parité avec l'euro, mais elle a chuté depuis l'investiture du républicain le 20 janvier. Le dollar est testé par la guerre commerciale lancée par Donald Trump depuis son retour à la Maison Blanche, et les nombreux revirements opérés par le président républicain. "Il est difficile d'entrevoir un regain de confiance à court terme dans le dollar américain", estiment les analystes. "Les craintes que la Chine et d'autres pays ne se délestent de leurs bons du Trésor américains pourraient renforcer" cette tendance, "étant donné que la politique économique de Trump restera imprévisible", prévoient les analystes. L'or, considéré comme la valeur refuge par excellence, a dépassé un nouveau record vendredi, à plus de 3.227,51 dollars l'once.

ELEVAGE ET PRODUITS LAITIERS

La 1^{ère} édition du Salon «Tizi-Agri-Expo» du 6 au 10 mai à Tizi Ouzou

La première édition du Salon de l'élevage et des produits laitiers "Tizi-Agri-Expo" se tiendra du 6 au 10 mai prochain dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont annoncé samedi à Alger ses organisateurs lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA).

Organisé sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cet événement réunira des exposants venus de 30 wilayas, dont plusieurs régions à forte vocation pastorale comme Sétif, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras ou encore Ghardaïa, a indiqué le secrétaire général de la CNA, Saâd Missoum.

"L'événement constitue une vitrine pour faire connaître les produits laitiers, qu'ils soient artisanaux ou industriels, ainsi que les dernières innovations dans la filière élevage", a-t-il souligné. Réparti sur une superficie de 5000 m², le Salon proposera un espace dédié à la vente directe pour les familles et les visiteurs, un pôle professionnel pour les rencontres B2B, ainsi qu'un espace dédié aux aliments pour bétail de haute qualité.

Des produits comme le maïs et l'orge fourrager y seront notamment présentés, détaillé Abdellah Ben Ali, commissaire

de l'événement. Les institutions financières seront également présentes. "Des banques partenaires du ministère viendront présenter leurs offres de financement pour les porteurs de projets dans le secteur agricole, en partenariat avec l'agence nationale NESDA, en charge du soutien à l'entrepreneuriat", a précisé M. Ben Ali. Par ailleurs, un conseil scientifique supervisera plusieurs conférences thématiques, en marge du Salon, portant sur l'économie agricole, l'alimentation du bétail et la santé animale.

L'objectif est de connecter chercheurs, producteurs, investisseurs et étudiants", précisent les organisateurs de l'événement. Le choix de la wilaya de Tizi Ouzou pour abriter l'événement "n'est pas un hasard", selon Hamid Ben Saâd, président de la chambre d'agriculture locale, qui a relevé que la région compte "plus de 7000 éleveurs, 28.000 vaches laitières, 54.000 chèvres et une



production annuelle qui dépasse les 140 millions de litres de lait", ajoutant que : "Nous comptons également 33 laiteries, dont certaines visent une reconnaissance à l'échelle internationale grâce à leurs fromages et produits de terroir".

Parmi les intervenants, Rachid Ibersiene, propriétaire d'une laiterie traditionnelle spécialisée dans la fabrication de fromage à base de lait de châ-

melle à pâte pressée, a souligné l'importance de ce genre d'événements pour les professionnels, les investisseurs, les chercheurs et universitaires.

"Cela permet d'échanger et de découvrir de nouvelles perspectives pour un secteur en plein essor", a-t-il dit. Également président de l'Association nationale pour le développement des fromages traditionnels, M. Ibersiene a insisté sur

la nécessité de préserver le savoir-faire local, tout en les valorisant par la recherche. Outre la production de fromages à base de lait de châmelie, son association collabore avec le Centre de biotechnologie de Constantine sur un projet validé portant sur les enzymes naturelles de coagulation. L'objectif, a-t-il expliqué, est "d'améliorer la qualité de nos produits tout en gardant leur authenticité artisanale".

TIZI-OUZOU

Plusieurs actions préventives contre les incendies de forêts réalisées (Conservation)

Plusieurs actions préventives contre les incendies de forêts ont été réalisées et d'autres sont en cours à travers de nombreuses communes de Tizi Ouzou au titre du plan de prévention et de lutte contre les incendies visant à protéger le patrimoine forestier, at-on appris samedi auprès de la Conservation des forêts.

Ces actions préventives concrétisées ou en cours de réalisation, comprennent le débroussaillage, l'aménagement de pistes forestières et de points d'eau, le captage de sources, la réalisation de tranchées pare-feu, l'aménagement et la construction de postes de vigie, at-on noté.

Il s'agit d'opérations figurant sur le programme en cours de réalisation portant, entre autres, sur des travaux sylvicoles sur une superficie globale de 2.000 ha, achevés sur près de 1.595 ha et en cours sur plus de 405 ha, at-on fait sa-

voir. Concernant la mobilisation de la ressource hydrique, des travaux sont en cours pour la construction de 8 points d'eau destinés à la lutte aérienne contre les incendies, at-on fait savoir, caractérisés qu'une structure semblable à déjà été réalisée et réceptionnée à Azrou n'Thor, un site touristique réputé pour sa cédraie, relevant de la commune montagneuse d'Illiten. En outre, 6 points d'eau ont été aménagés à travers la wilaya, s'ajoutant aux 50 déjà existants.

Il a également été procédé à l'aménagement de quatre postes de vigies et à la construction d'un autre, alors que les travaux sont en cours pour construire trois nouveaux postes. Au titre du même programme, des travaux d'aménagement de tranchées pare-feu ont été réalisés sur 126 ha, alors que de nouvelles tranchées pare-feu ont été ouvertes sur une superficie globale de 41 ha.

La conservation des forêts a noté que la wilaya a également d'autres projets inscrits dans le cadre des plans sectoriels de développement (PSD) et du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL).

Ces actions portent sur la réalisation de travaux sylvicoles sur 1.200 ha dont plus de 874 ha ont déjà été achevés, l'ouverture de voies d'accès sur plus de 232 km dont plus de 198 km ont été réalisés et la correction torrentielle sur 5.000 m³ achevée en totalité.

Concernant le programme de l'exercice 2025, la wilaya de Tizi-Ouzou a retenu d'opérations d'aménagement d'un point d'eau et de près de 80,5 km de pistes forestières ainsi que de la construction de gabions sur un volume global de 8.000 m³, selon la conservation des forêts, qui a observé que ces projets ont été tous confiés aux entreprises réalisatrices.

TÉBESSA

Coup d'envoi de la campagne moissons-battage dans la zone sud de la wilaya

La campagne moissons-battage de l'actuelle saison agricole a été officiellement lancée, samedi, dans la zone sud de la wilaya de Tébessa, depuis une exploitation privée, sous la supervision du wali, Ahmed Belhaddad. Le directeur des services agricoles (DSA), Djamel Boudjenah, a indiqué, dans un exposé présenté à cette occasion, que la superficie dédiée à la filière céréalière a dépassé les 107.000 hectares dont 18.600 hectares de terres irriguées, ayant de préciser que ses services es-

comptent une production de 532.000 quintaux de céréales avec un rendement de 32 quintaux/hectare. Il a ajouté que l'actuelle saison agricole 2024/2025 connaîtra, selon les données recueillies sur le terrain, une amélioration remarquable de la production comparativement à la campagne précédente qui avait été marquée par une production de près de 300.000 quintaux et ce, à la faveur de l'extension des superficies consacrées à cette filière stratégique et à l'accompagnement et à l'orientation des agriculteurs durant les différentes étapes de la culture, depuis la préparation du sol

jusqu'aux moissons. Pour sa part, le wali a indiqué que parmi les mesures prises pour assurer le succès de cette campagne, il a été désigné 12 points de collecte totalisant une capacité de stockage de plus d'un million de quintaux. Le directeur intérimaire de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Tarek Djebbar, a affirmé, quant à lui, que tous les équipements et moyens nécessaires (tracteurs, moissonneuses-batteuses et sacherie) ont été mobilisés pour l'opération.

APS

JIJEL

Plus de 100 établissements scolaires bientôt réhabilités

Une importante opération de réhabilitation et de mise à niveau de plus de 100 établissements scolaires sera entamée "d'ici à la fin de la période des compositions du 3^{ème} trimestre", a indiqué, samedi, le directeur de l'éducation, Saâd Kisri.

"Il s'agit d'une opération à mener après l'achèvement du recensement des établissements nécessitant une intervention" et ce, "dans le cadre des efforts déployés en vue de fournir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves des 3 cycles de l'enseignement", a déclaré le même responsable à l'APS.

M. Kisri a ajouté que les établissements scolaires concernés ont été sélectionnés sur la base d'un certain nombre de priorités, dont les plus importantes sont le chauffage, l'étanchéité, les sanitaires et les cours de récréation.

La réhabilitation et la mise à niveau touchera principalement les collèges d'enseignement moyen (CEM), au nombre 62, suivis des écoles primaires (38 établissements) et les lycées (16), a précisé le directeur de l'éducation, rappelant que les travaux commenceront après la fin des compositions du 3^{ème} trimestre.

Tous les travaux seront achevés "avant la prochaine rentrée scolaire" (2025-2026), a encore assuré M. Kisri, ajoutant que d'autres opérations de réhabilitation seront menées dans le cadre d'une "seconde tranche" programmée dès l'achèvement de la première.

ESPAGNE

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de migrants impliquant des Marocains

La Garde civile espagnole a annoncé hier avoir démantelé un réseau ayant amené illégalement entre 1.000 et 2.500 Marocains en Espagne depuis la Roumanie, en facturant à chacun 3.000 euros pour le voyage.

Les quatre personnes qui dirigeaient le réseau en Espagne ont été arrêtées dans la province de Murcie, dans le sud-est du pays, pour des délits d'appartenance à une organisation criminelle et pour encouragement de la migration clandestine, a indiqué la Garde civile dans un communiqué. Selon la même source, le réseau attirait des migrants marocains souhaitant venir en Espagne et leur faisait payer 3.000 euros pour les envoyer par avion en Roumanie, avant de les transporter en camionnette jusqu'à la péninsule ibérique. Les autorités estiment que les suspects ont effectué, au

cours des deux dernières années, 50 transferts vers l'Espagne, transportant à chaque fois des groupes de 20 à 50 Marocains, ce qui leur aurait permis de déplacer entre 1.000 et 2.500 migrants clandestins au total. En Roumanie, l'organisation disposait d'un "centre logistique" pour cacher les personnes pendant qu'elles attendaient d'être envoyées en Espagne, a précisé la Garde civile. L'opération de démantèlement du réseau a été réalisée avec la collaboration des agences européennes de police, Europol, et des frontières, Frontex.



RD CONGO

Plus de 52 morts lors d'affrontements à Goma

Au moins 52 personnes ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi lors de violents affrontements entre les rebelles du groupe M23 et des miliciens pro-gouvernementaux appelés "Wazalendo", à Goma et ses environs, chef-lieu du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias, citant un source officielle. Des détonations d'armes lourdes et légères ont été entendues dans les quartiers ouest de cette ville d'environ deux millions d'habitants, tombée sous le contrôle du M23 de-

puis la fin du mois de janvier dernier. Dans un communiqué publié dimanche, le vice-premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Jacquemain Shabani, a fait état d'une attaque "organisée et simulée" par le M23/AFC contre des civils, entraînant la mort de 52 personnes. Cette nouvelle flambée de violence intervient alors que des pourparlers de paix sont en cours à Doha, sous médiation du Qatar. Le gouvernement congolais maintient que tout processus de paix passe d'abord par le retrait des rebelles des zones occupées dans les

provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Pour rappel, le Mouvement du 23 Mars (M23) a été créé en 2012 par des militaires dissidents de l'armée congolaise.

Après une brève montée en puissance, il a été défait en 2013 par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), appuyées par les Casques bleus de la Monusco. Cependant, le M23 a repris les armes en 2022, s'emparant de plusieurs localités dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dont les villes de Goma et de Bukavu.

DISCOTHÈQUE EFFONDREE À SAINT-DOMINGUE

Nouveau bilan de 226 morts, les corps rendus aux familles

Le bilan de l'effondrement d'une discothèque à Saint-Domingue est encore monté, passant à 226 morts, dont tous les corps ont été rendus à leurs proches, ont annoncé samedi les autorités. "Il y a 221 morts de la

zone zéro (lieu du drame) et quatre qui proviennent des hôpitaux", a déclaré lors d'une conférence de presse samedi matin le ministre de la Santé publique Victor Atallah.

Par la suite, une bles-

sée costaricienne est décédée à l'hôpital, portant le bilan à 226 morts.

M. Atallah a souligné que le bilan pourrait encore s'alourdir, plusieurs patients étant toujours entre la vie et la mort. Le ministre a aussi affirmé

que "tous les corps ont été rendus" aux proches des victimes, mettant ainsi fin à leur longue attente devant la morgue.

Depuis mardi, des dizaines de personnes étaient agglutinées devant l'établissement.

MACÉDOINE DU NORD

Enquête élargie, des ex-ministres inculpés

Les autorités de Macédoine du Nord ont annoncé samedi avoir élargi l'enquête sur l'incendie d'une discothèque qui a fait 61 morts, incluant d'anciens ministres et fonctionnaires.

Le ministère de l'Intérieur a indiqué dans un communiqué qu'en coordination avec le parquet, des poursuites pénales avaient été engagées contre 19 personnes pour "atteintes graves à la sécurité publique".

L'enquête porte sur l'incendie survenu le 16 mars lors d'un concert de hip-hop dans cette discothèque de Kocani (est), qui a fait aussi près de 200 blessés.

Selon le parquet, les 19 nouveaux suspects incluent notamment d'anciens ministres de l'économie, des fonctionnaires du ministère et des agents de la direction de la protection et des secours, tous en poste entre l'ouverture de la discothèque en 2012 et l'incendie de mars.

Ils "n'ont absolument pas respecté les mesures de protection et ont ainsi mis en danger la vie des personnes et des biens à grande échelle", a indiqué le parquet dans



un communiqué. Selon les premiers éléments de l'enquête, le feu a pris lorsque les étincelles d'engins pyrotechniques placés devant la scène ont embrasé le plafond.

Ces derniers développements portent désormais à 52 le nombre de suspects dans l'enquête, auxquelles s'ajoutent trois entreprises. La police avait arrêté 33 personnes lors des premières étapes de l'enquête, dont sept policiers, un ancien ministre de l'économie et des fonctionnaires du ministère, ainsi que trois anciens maires de la ville.

CHINE

De nouvelles alertes aux vents violents, aux tempêtes de sable et aux blizzards

Les autorités météorologiques chinoises ont renouvelé dimanche matin une alerte orange aux forts coups de vent, alors qu'un front froid balaye le nord du pays depuis vendredi soir, provoquant de fortes rafales.

Selon le Centre météorologique national, des vents pouvant atteindre force 11 (28,5 à 32,6 m/s) souffleront par endroits entre dimanche 8h et lundi 8h dans la région autonome de Mongolie intérieure, les provinces du Shanxi et du Hebei et à Pékin.

Des vents plus puissants, atteignant force 13 (37 à 41,4 m/s), sont attendus sur certaines parties de la mer de Bohai, de la mer Jaune et de la mer de la Chine orientale. Une

alerte bleue a également été renouvelée dimanche face à des tempêtes de sable qui continueront de toucher plusieurs régions.

Par ailleurs, des chutes de neige abondantes devraient frapper certaines parties de la Mongolie intérieure, de la province du Jilin, dans le nord-est de la Chine, et de la province du Qinghai, dans le nord-ouest, selon une alerte bleue émise dimanche.

Cette alerte a été rétrogradée après une alerte jaune décrétée samedi. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

APS

ORAN

Le développement de la médecine de précision en Algérie, objet d'une conférence (spécialiste)

Le développement de la médecine de précision en Algérie a fait l'objet d'une conférence animée par le chercheur biologiste computationnel et moléculaire, Touati Benoukraf, dans le cadre des journées scientifiques du Salon international de la santé (Simem), clôturé samedi au Centre des conventions à Oran.

M. Benoukraf qui détient la Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en bio-informatique pour la médecine personnalisée à la Faculté de médecine de l'Université Memorial de Terre-Neuve, a mis l'accent sur l'importance de "développer une approche novatrice, basée sur la médecine de précision", laquelle repose sur "l'analyse approfondie du génome humain, afin d'adapter les traitements aux spécificités génétiques de chaque individu".

Il a expliqué que "certaines mutations génétiques sont propres à des populations spécifiques", précisant que "la compréhension des singularités permettra à l'Algérie de concevoir des thérapies adaptées à ses citoyens et de répondre plus efficacement aux maladies qui les touchent".

Pour ce même spécialiste, le développement de la médecine de précision repose sur trois axes: la formation, l'écosystème technologique et les infrastructures de données, ajoutant que le développement de la médecine de précision "n'est pas une exception algérienne" et que "tous les pays passent par cette phase". Certains d'entre eux sont "plus avancés, d'autres vont suivre", a-t-il mentionné.

CHU D'ORAN 36 interventions chirurgicales par laser pour des pathologies proctologiques pratiquées depuis le début de l'année

Trente-six (36) interventions chirurgicales par laser ont été réalisées pour le traitement mini invasif de pathologies proctologiques au Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Oran Dr. Benzerdjeb, a-t-on appris de cet établissement hospitalier.

L'équipe médicale et paramédicale du service de chirurgie générale "A" du pavillon "14" a effectué, depuis le début de l'année en cours, 36 interventions chirurgicales relatives au traitement mini invasif des pathologies proctologiques par technique laser.

Ces opérations ont été effectuées par une équipe médicale et paramédicale du CHU d'Oran, dirigée par Dr. Ramach du service de chirurgie générale "A" présidé par Pr. Belkroubi Khadija, a expliqué la même source. Ces interventions chirurgicales sont les premières du genre réalisées dans les hôpitaux publics à travers le pays, car un patient souffrant de maladies proctologiques nécessite une approche précise et efficace pour un déroulement sans douleur de la chirurgie, grâce à la technique laser. En outre, cette technique est également utilisée dans le traitement de plusieurs autres pathologies, telles que les varices, les fistules ou d'autres maladies, qui étaient auparavant traitées par chirurgies lourdes et dououreuses, a-t-on noté.

APS

OUARGLA

L'importance du dépistage précoce des troubles psychologiques chez l'enfant autiste soulignée (Participants)

L'importance du dépistage précoce des troubles psychologiques et moteurs chez l'enfant autiste, pour en percevoir tôt les premiers signes et donc permettre une meilleure prise en charge médicale et insertion socio-pédagogique, a été soulignée, samedi à Ouargla, par les participants à une journée d'étude sur les troubles d'autisme.



Intervenant à cette occasion, l'orthophoniste, Bilal Inal, a mis en avant l'importance du dépistage et de l'intervention précoce pour la prise en charge et le traitement des troubles psychologiques et moteurs chez les enfants, avant d'évoquer le rôle du pédiatre et de la famille dans le suivi et le contrôle précoce des comportements anormaux chez l'enfant.

Selon l'orthophoniste, la prise en charge médicale requiert l'implication de la famille dans le plan curatif, avec des objectifs graduels, en vue d'une réadaptation réussie de l'enfant autiste à sa capacité de perception de la réalité, qui diffère de celle de ses congénères normaux. Et d'expliquer que les causes de cette maladie

sont loin d'être définies par les spécialistes, car différentes d'un cas à un autre, et les voies thérapeutiques requièrent dès lors un dépistage précis en vue d'obtenir de bons résultats.

Pour sa part, Dr. Nadia Boudiaf, de l'université d'Ouargla, a abordé le rôle de la famille et sa relation avec la présence d'un enfant autiste dans cette cellule, l'adoption de méthodes éducatives, tenant en compte des besoins de l'autiste, et le comportement à son égard comme quelqu'un de normal permettant un épanouissement de ses facultés et talents et l'atténuation de ses épreuves.

Le président de l'association "Hebba" de prise en charge et réadaptation des

autistes, Ahmed Guenfoud, a appelé à déployer davantage d'efforts dans la prise en charge des autistes et l'accompagnement de leurs parents, en vue de réussir leur traitement. L'intervenant a dévoilé certains objectifs de son association, dont l'organisation de cycles de formation sur la relation avec l'autiste scolarisé, et ce, en direction des enseignants et des parents, la création d'un climat encourageant au sein de l'association et à la maison, la réunion de conditions et moyens didactiques adéquats, la vulgarisation de la maladie et l'accompagnement de cette catégorie sociale par les organismes et centres spécialisés.

Cette journée, qui a été riche en communications

et exposés présentés par des universitaires et des praticiens et ayant trait au thème, prévoit également des ateliers sur les techniques de développement du langage chez l'autiste. Retenue dans le cadre de la célébration de la journée de vulgarisation de l'autisme (2 avril), cette journée qui a eu pour cadre la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Tidjani, a été initiée par l'association caritative "Zemzem", en coordination avec les associations "Maewa" (refuge) pour la prise en charge des orphelins et des cancéreux et "Hiba" pour la prise en charge et la réadaptation des autistes, selon les organisateurs.

TIARET

Lancement d'une caravane médicale au profit des habitants de la commune de Sidi Hosni (CRA)

Une caravane médicale de solidarité a été lancée, vendredi, au profit des habitants de la commune de Sidi Hosni (Tiaret), à l'initiative du Comité national du Croissant Rouge algérien (CRA), a-t-on constaté.

Cette caravane, de deux jours, proposera des consultations médicales aux malades, avec diagnostics et fournitures de médicaments. Les cas urgents seront pris en charge dans l'un des quatre établissements hospitaliers participant à cette initiative, a indiqué à l'APS le président de la Commission de la santé du Bureau national du CRA, Mohamed Mehdi Belaouar, en marge de la cérémonie de lancement qui a eu lieu devant le siège de la wilaya et supervisée par le wali de Tiaret Saïd Kheilil.

Le convoi est composé de 24 médecins spécialistes dans dix spécialités, dont les pneumopathies, la dermatologie, la cardiologie, l'ophtalmologie, la santé maternelle et infantile, la pédiatrie et la chirurgie pédiatrique, entre autres, en plus de médecins généralistes des établissements hospitalo-universitaires



d'Oran, d'Alger, de Sidi Bel Abbès et de Blida.

M. Belaouar a souligné que le Croissant Rouge algérien Commission de la santé) met en œuvre un programme annuel qui comporte plusieurs caravanes de santé menées au profit des habitants des wil-

lays intérieures et du sud, soulignant que la prochaine destination en mai sera la wilaya de Chlef, en plus de l'organisation de campagnes régulières de don de sang et de distribution de matériel médical et de médicaments aux malades.

APS

FLAMBÉES DE ROUGEOLE Il faut faire plus partout, selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé a appelé jeudi à faire plus pour lutter contre les flambées de rougeole dans 58 pays du monde et rappelé que le vaccin était sûr et efficace.



"Quel que soit le pays, tant qu'une épidémie est en cours, il n'en fait pas assez. On ne peut dire qu'on en a fait assez que quand l'épidémie a pris fin", a souligné la docteure Kate O'Brien, responsable du département vaccination et vaccins à l'OMS lors d'un point de presse à Genève.

"Je rappelle simplement que la rougeole est l'un des virus les plus infectieux, et donc la rougeole n'importe où est, en fait, la rougeole partout", a lancé la responsable, soulignant que c'était aussi un virus qui pouvait être mortel et rendre très malade. S'il se répand aujourd'hui aux Etats-Unis et ailleurs c'est parce que le taux de vaccination n'est pas

suffisant. "Ce qui est clair, c'est que les Etats-Unis travaillent à contrôler l'épidémie et à l'arrêter", a affirmé la responsable, ajoutant que "la chose la plus importante, et je pense que cela a été clairement déclaré par de nombreuses personnes, y compris le ministre, est que le vaccin contre la rougeole est l'intervention la plus importante pour arrêter cette épidémie".

L'interruption de l'immunisation contre la variole pendant la pandémie de Covid-19 a eu un impact majeur. "Il y a donc 58 pays qui ont non seulement des flambées, mais ce que nous catégorisons comme des flambées importantes et perturbatrices au cours des douze der-

niers mois, ce qui représente une augmentation substantielle", souligne la scientifique. "Donc, il ne s'agit pas seulement d'un seul pays, mais d'une action nécessaire de la part de nombreux pays pour vraiment s'attaquer à la rougeole, arrêter les flambées de rougeole et continuer à progresser vers l'élimination, ce à quoi tous les Etats se sont engagés", insiste-t-elle.

Et elle a rappelé que "le vaccin contre la rougeole est un vaccin incroyablement sûr, et incroyablement efficace. Deux doses de vaccin contre la rougeole confèrent plus de 95% d'efficacité et une seule dose confère plus de 90% d'efficacité".

SOMALIE

Afflux de blessés dans les hôpitaux en raison d'une escalade des hostilités

Des hôpitaux de Somalie font face à un afflux de blessés du fait d'une "forte escalade" des hostilités dans plusieurs régions, a affirmé vendredi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

"Plusieurs régions de la Somalie ont connu une forte escalade des hostilités, et les hôpitaux situés à proximité des lignes de front s'efforcent de répondre à une flambée des besoins", a indiqué le CICR dans un communiqué, qui affirme avoir dû livrer du matériel médical d'urgence à vingt structures afin qu'elles puissent traiter "un afflux de patients souffrant de blessures causées par armes".

Dans le seul hôpital Ma-



dina de la capitale Mogadiscio, 203 blessés par armes ont été recensés au premier trimestre, soit une augmentation de 26% par rapport au trois mois précédents, af-

firme l'ONG internationale. D'après la Croix-Rouge, les hostilités se sont "considérablement intensifiées depuis mars 2025" dans la région Moyenne -Shabelle et Sha-

belle inférieur, qui entourent Mogadiscio. Des opérations militaires sont également entrées dans leur quatrième mois dans la région de Bari, au Puntland (Nord) et des "affrontements réguliers" se poursuivent dans celles de Sool et Sanaag, toutes deux dans le Nord-Ouest, selon le CICR. Cette "recrudescence des combats dans tout le pays" a forcé plus de 10000 personnes à fuir leur domicile, alors que la sécheresse est imminente et que "d'importants déficits de financement humanitaire menacent d'aggraver la crise et d'éroder les mécanismes de survie de millions de personnes", note la Croix-Rouge.

MÉNINGITE

L'OMS publie de nouvelles recommandations pour sauver des vies

Des millions de décès liés à la méninigite pourraient être évités grâce aux nouvelles recommandations, publiées jeudi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin d'aider les pays les plus vulnérables à diagnostiquer et traiter cette maladie, particulièrement répandue en Afrique subsaharienne.

"Toutes les familles qui ont eu un cas de méninigite comprennent la peur que cette ma-

ladie peut engendrer", a indiqué la responsable de l'équipe de l'OMS pour la méninigite, Marie-Pierre Preziosi, lors d'une conférence de presse à Genève, pour le lancement des nouvelles directives.

Ces dernières permettront à tous les pays de "savoir quoi faire et comment diagnostiquer la méninigite le plus rapidement possible, et bien sûr comment la traiter et ensuite prendre soin

de toutes les séquelles neurologiques", a expliqué pour sa part, le responsable de l'équipe chargée de la méninigite et des maladies bactériennes épidémiques à l'OMS, Lorenzo Pezzoli, appelant à la prévention. Les stratégies de prévention, de traitement et de vaccination proposées par l'OMS pour éliminer ce fléau s'appliquent également à de nombreuses autres infections bactériennes, selon

l'Agence sanitaire onusienne. Elles permettraient ainsi aux pays les plus démunis de faire face aux cas les plus graves, même au-delà de la méninigite. L'OMS indique qu'environ 20 % des personnes qui contractent la méninigite bactérienne ont des séquelles allant du handicap à des atteintes neurologiques, parfois à vie.

Si les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus tou-

ETATS-UNIS Une étude va établir les causes de l'"épidémie" d'autisme "d'ici septembre" (ministre)

Le ministre américain de la Santé Robert Kennedy Jr a promis jeudi qu'une étude menée par les autorités sanitaires permettrait d'établir "d'ici septembre" les causes de ce qu'il qualifie d'"épidémie d'autisme".

"Nous avons lancé des travaux de recherche qui vont impliquer des centaines de scientifiques du monde entier. D'ici septembre, nous saurons ce qui a causé l'épidémie d'autisme."

Et nous serons en mesure d'éliminer ces facteurs", a affirmé RFK Jr au cours d'une réunion gouvernementale à la Maison Blanche. Une annonce qu'a immédiatement salué le président Donald Trump présent dans la pièce.

"Il y a quelque chose qui le cause", a-t-il assuré, avançant lui-même des pistes: "c'est possible qu'il faille qu'on arrête de prendre quelque chose, ou de manger quelque chose, ou peut-être que c'est un vaccin." Et de pointer la hausse "terrible" des cas d'autisme, un trouble du neuro-développement, enregistrée dans le pays ces dernières années. Un sujet cher tant au président républicain qu'à son ministre de la Santé, le vaccinoceptique Robert Kennedy Jr, qui ont tous les deux suggéré à plusieurs reprises ces dernières années l'idée contestée selon laquelle les vaccins pourraient en être responsables.

RFK Jr a ainsi à plusieurs reprises établi un lien entre le vaccin obligatoire ROR (rougeole, oreillons et rubéole) et l'autisme, une théorie issue d'une étude truquée et maintes fois démentie par des études postérieures.

Malgré l'existence de ces éléments, il a ordonné en mars la tenue d'une nouvelle enquête sur le sujet. Selon les chiffres des CDC, la principale agence sanitaire du pays, la prévalence des cas d'autisme est ainsi passée pour les enfants nés en 1992 d'1 sur 150 à 1 sur 36 pour ceux nés en 2012.

Une augmentation à considérer toutefois avec précaution en raison des progrès réalisés dans les diagnostics et pouvant expliquer leur multiplication.

Si à ce jour il n'existe pas de seule cause identifiée, plusieurs facteurs environnementaux ont été mis en avant, comme une neuro-inflammation ou la prise de certains médicaments comme l'anti-épileptique Dépakine durant la grossesse, ainsi que des prédispositions génétiques.

chés, la "ceinture africaine de la méninigite", qui regroupe 26 pays allant du Sénégal à l'Ethiopie, est la région qui compte le plus grand nombre de cas et d'épidémies, selon l'OMS. Sous sa forme bactérienne, la plus grave, la méninigite peut être mortelle dans l'espace de seulement 24 heures, avec une personne sur six qui décède des suites de l'infection.

APS

ALZHEIMER

Bientôt un test sanguin pour détecter la maladie ?

Détecter la maladie d'Alzheimer avec une simple prise de sang : une méthode déjà efficace à presque 90% annoncent des chercheurs suédois.

La maladie d'Alzheimer se développe des années avant que les patients ne présentent les premiers symptômes. La clé pour traiter la déférence serait d'intervenir plus tôt avant la dégradation permanente de cellules cérébrales. Pour cela de nombreuses pistes sont explorées pour le dépistage précoce de la maladie d'Alzheimer. Parmi ces pistes de recherche, celle du test sanguin semble privilégiée par de nombreux chercheurs dans le monde.

Selon des recherches préliminaires publiées dans la revue *Nature aging*, en mesurant le taux de deux molécules présentes dans le plasma, on pourrait prédrer une future progression de la maladie d'Alzheimer chez des personnes avec une déficience cognitive légère.

UN TEST SANGUIN EFFICACE À PRÈS DE 90%

Les tests ont été menés dans un échantillon de 557 personnes âgées de 60 à 70 ans. La présence de niveaux élevés de P-tau181 et de NfL, deux molécules ciblées par les chercheurs, se sont révélées les prédicteurs les plus précis de la progression de la maladie d'une déficience cognitive légère à de graves problèmes de mémoire et de réflexion, typiques de la maladie d'Alzheimer.



À ce jour, les tests sanguins seraient efficaces à 88%, selon les chercheurs de l'Université de Lund, en Suède. "Détecter le taux de ces deux biomarqueurs plasmatiques pourraient permettre aux médecins de suivre la progression de la maladie d'Alzheimer chez certaines personnes à risque". Cela pourrait aider les médecins à distinguer les personnes qui développeront la maladie d'Alzheimer de celles qui ont de simples trou-

BIOMARQUEURS EN AUGMENTATION = NEURONES ENDOMMAGÉS

Les scientifiques savent depuis longtemps que le taux de NfL augmente à mesure que les neurones sont endommagés, mais jusqu'à présent ils ne pouvaient doser cette protéine que dans le liquide épendémo-rachidien. Des cher-

cheurs de l'École de médecine de l'Université de St Louis (Missouri) avaient ouvert la voie il y a un an en mettant au point un test sanguin permettant d'identifier si une personne a un niveau élevé de NfL dans le sang.

4/6 - C'EST ALZHEIMER OU SEULEMENT LE VIEILLISSEMENT ?

Même si le trouble de la mémoire est l'un des premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer, il est impor-

tant de savoir faire la différence entre la maladie dégénérative et les conséquences normales du vieillissement sur la mémoire. Voyez comment faire la différence...

2/6 - VOUS OUBLIEZ QUEL JOUR EN EST-IL ?

Perde de la journée = vieillissement - Perde de repères au niveau des saisons = Alzheimer

3/6 - VOUS CHERCHEZ CERTAINS MOTS

Perde de certains mots = vieillissement - Difficulté à maintenir une conversation = Alzheimer

4/6 - VOUS ARRIVEZ D'OUBLIER DE PAYER UNE FACTURE

Oubli de vos factures = vieillissement - Incapacité à gérer un budget = Alzheimer

5/6 - VOUS AVEZ DES TROUBS DE MÉMOIRE

Vous avez du mal à vous souvenir du passé = vieillissement - La perte progressive d'un moment présent = Alzheimer

6/6 - VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE AU QUOTIDIEN

Besoin d'un coup de main pour les gestes du quotidien = vieillissement - Incapacité de faire des gestes simples comme se laver ou faire son ménage = Alzheimer

MOINS D'ALCOOL, PAS DE TABAC, DU SPORT ET DES ACTIVITÉS STIMULANTES

De leurs côtés, les chercheurs du Bush University Medical Center (aux États-Unis) ont travaillé avec un groupe de 3000 volontaires pendant 6 ans pour découvrir que d'autres "bonnes habitudes" pouvaient réduire considérablement le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Plus d'activité physique et des activités qui stimulent les fonctions cérébrales, adopter une alimentation équilibrée tout en réduisant la consommation d'alcool et de tabac sont des habitudes qui permettraient de réduire considérablement le risque de dégénérescence. Les résultats de leur étude, publiée par l'American Academy of Neurology, sont impressionnantes : par rapport aux volontaires qui respectaient aucun (ou un seul) de ces 5 critères, les volontaires qui appliquaient 2 ou 3 de ces "bonnes habitudes" au quotidien avaient un risque de développer la maladie d'Alzheimer diminué d'environ 37%.

Et, à condition de respecter 4 ou 5 critères sur la liste, le risque était même diminué de 60% !



tests, ils ont reçu des résultats plus élevés concernant les mesures de dépression, de somatisation, d'irritabilité, d'anxiété et d'attitude agressive. Après analyse des résultats, les chercheurs ont conclu que les changements de

personnalité et de comportement se produisent tôt au cours du développement de la maladie d'Alzheimer. Ils peuvent cependant être à peine perceptibles et inclure simplement des soudes d'humeur, de la dépression ou de

l'anxiété. Selon eux, d'autres recherches sont nécessaires afin de savoir si le diagnostic de ces premiers changements de personnalité pourrait aider le développement de traitements préventifs.

Nager en eau froide protégerait de la maladie d'Alzheimer

Des chercheurs britanniques viennent d'identifier une nouvelle habitude à prendre pour prévenir la maladie d'Alzheimer : nager en eau froide.

À l'heure actuelle, 900 000 Français souffrent de la maladie d'Alzheimer. Cette pathologie neurodégénérative se caractérise par une lente dégénérescence des neurones : on observe des troubles de la mémoire, mais aussi des troubles des fonctions exécutives (la personne "oublie" comment préparer à manger, comment utiliser son téléphone...) ou encore des difficultés à se repérer dans le temps et l'espace.

Comment prévenir la maladie d'Alzheimer ? À cette question, les chercheurs de l'Université de Cambridge, en Grande-Bretagne, répondent "nager en eau froide" ! Se baigner dans de l'eau froide permettrait en effet à l'organisme de produire une protéine appelée RBM3. Or, cette protéine a montré des effets protecteurs sur les souris présentant des troubles neurologiques similaires à la maladie d'Alzheimer.

Trois hivers durant, les chercheurs britanniques trois hivers, ont suivi des nageurs qui s'entraînaient toute l'année dans une piscine extérieure, où l'eau est particulièrement froide. Ils ont découvert que les nageurs, à l'instar des animaux en hibernation, fabriquaient un grand volume de cette protéine protectrice des neurones.

POUR DÉPISTER LA MALADIE

Les chercheurs de l'Ecole

de médecine de Boston, aux États-Unis, sont toujours à la recherche de biomarqueurs fiables pouvant aider au diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer. Un biomarqueur a déjà été identifié dans le liquide céphalo-rachidien et le sang comme un outil de dépistage. Dans une étude publiée dans la revue Alzheimer's research and therapy, ce biomarqueur (appelé NfL), soit également dans le liquide céphalo-rachidien et le sang comme un outil de dépistage.

Il y a un an, une étude portant sur plus de 200 personnes et publiée dans la revue *Ophthalmology Retina* par le Duke Eye Center de Durham (États-Unis) suggérait que la perte de vaisseaux sanguins dans la rétine pourrait signaler de façon précoce l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Chez les personnes dont le cerveau est en bonne santé, les vaisseaux sanguins microscopiques forment un réseau dense à l'arrière de l'œil. Chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, la densité des vaisseaux sanguins est beaucoup moins prononcée, voire inexistant. "Les très petits

vaisseaux sanguins de la rétine ne peuvent être vus lors d'un examen ophtalmologique ordinaire. Pour cette étude, nous les avons examinés à l'aide d'une technologie non invasive relativement récente qui prend des images haute résolution en seulement

quelques minutes", explique le Dr Sharon Fekrat, principale auteure de l'étude. Cette technique appelée OCT-angiographie utilise des ondes lumineuses qui révèlent le flux sanguin dans chaque couche de la rétine sans avoir besoin d'injecter un produit de contraste. Elle permet donc au médecin d'étudier la vascularisation rétinienne avec précision et de manière non invasive. L'OCT-angiographie pourrait même mettre en évidence les modifications des petits vaisseaux sanguins avant même qu'on puisse le voir sur une IRM.

Les troubles du sommeil augmentent-ils le risque d'Alzheimer ?

Si les scientifiques ne savent pas encore soigner la maladie d'Alzheimer, la recherche avance. Sur tout le côté des facteurs de risques comme les troubles du sommeil.

Pourquoi, outre la génétique, dépend-on de la maladie d'Alzheimer ? Les essais cliniques visant à trouver un remède à Alzheimer ne sont par contre pas franchement couronnés de succès jusqu'à présent. Mais la recherche sur les facteurs de risque avance : "Grâce à l'utilisation de plusieurs méthodes d'imagerie cérébrale, cette étude nous permet de préciser les mécanismes expliquant les liens entre qualité du sommeil, risque de déclin cognitif et de maladie

de Alzheimer" explique Géraldine Rauchs de l'Inserm, qui vient de publier une nouvelle étude sur le rapport entre troubles du sommeil et maladie d'Alzheimer. Pourquoi s'intéresser aux troubles du sommeil pour expliquer cette maladie ? Simplement parce que ceux-ci ont un impact déterminant sur notre cerveau. L'apnée obstructive du sommeil touche 30% de la population passée 65 ans, il s'agit du trouble le plus fréquent. Les sujets atteints de la pathologie de l'apnée du sommeil, mais le traiter ferait donc partie des moyens pour favoriser le vieillissement réussi" précise la chercheuse en charge de l'étude. Mais l'étude rappelle qu'il est nécessaire de se faire dépister pour l'apnée du sommeil passé 65 ans.

qui s'accumulent sous forme de plaques dans la maladie d'Alzheimer. Il est cependant important de noter : "Cela ne veut pas dire que ces personnes vont nécessairement développer la maladie, mais elles présentent un risque plus élevé. De plus, il existe des solutions efficaces pour traiter les apnées du sommeil. Déceler les troubles du sommeil, notamment les apnées du sommeil, et les traiter ferait donc partie des moyens pour favoriser le vieillissement réussi" précise la chercheuse en charge de l'étude. Mais l'étude rappelle qu'il est nécessaire de se faire dépister pour l'apnée du sommeil passé 65 ans.

Une protéine donne un nouvel espoir

Des chercheurs de Montpellier ont découvert qu'une protéine pourrait prévenir les anomalies liées à la maladie d'Alzheimer.

Chaque année, 225 000 personnes sont déclarées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les chercheurs du monde entier étudient des options de traitement. Comme à Montpellier, où deux scientifiques ont découvert une protéine qui pourrait faire avancer le soin d'Alzheimer, révèle 20 Minutes.

La maladie d'Alzheimer se car-

actérise par de troubles de la mémoire à court terme au départ, s'aggravant par la suite. Puis interviennent les troubles du comportement, les difficultés à communiquer, à se concentrer et une désorientation spatio-temporelle. Elle touche également les personnes âgées et n'a pour l'heure pas de moyen d'être guérie.

Eric Kremer, chercheur à l'Institut de génétique moléculaire, et Tamara Maurice, chercheur au laboratoire Mécanismes moléculaires dans les dégénérances neurodégénératives, ont obtenu un financement

de 361 600 euros de la Fondation pour la recherche médicale pour trouver une cure à Alzheimer. Leur recherche a tourné vers une protéine qui porte le nom Nav1.1. Plus le cerveau en produit, et plus elle permettrait de prévenir les anomalies causées par Alzheimer. C'est du moins l'observation qui a été faite sur des souris. L'objectif ? Insérer le gène producteur de la protéine dans le cerveau des malades, pour combler le principal problème d'Alzheimer : rétablir la neurotransmission. Les scienti-

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Réunion lundi de l'ONU sur la question du Sahara occidental

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra lundi à huis clos sur les développements de la situation au Sahara occidental, et les perspectives du processus de paix parrainé par l'ONU dans la dernière colonie d'Afrique.

Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et chef de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Alexander Ivanko, et l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, présenteront leur exposé lors de cette réunion.

La réunion de lundi aura lieu en vertu de la résolution 2756 adoptée par le Conseil de sécurité, le 31 octobre 2024, laquelle a prolongé le mandat de la MINURSO pour une année supplémentaire.

Lors de cette session d'information, Staffan de Mistura présentera un rapport sur "La situation et les perspectives du processus de paix" au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, tandis qu'Alexander Ivanko présentera un rapport sur "Le développement de la situation dans la zone couverte par le mandat de la mission de l'ONU", a-t-on précisé.

En prévision de cette réunion du Conseil onusien, l'émissaire onusien Staffan de Mistura avait effectué la semaine passée



une visite dans les Camps de réfugiés sahraouis, portant sur la réalité et les perspectives du processus de paix parrainé par les Nations unies dans la dernière colonie d'Afrique, et au cours de laquelle l'attachement du peuple sahraoui à ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance a été réaffirmé.

Pendant cette visite de deux jours, Staffan de Mistura a rencontré les responsables sahraouis, à leur tête le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, et les représentants du peuple sahraoui.

Il s'est aussi réuni avec les composantes de la société civile sahraouie, qui ont unanimement réitéré l'attachement du peuple sahraoui à son droit inaliénable à l'autodétermination et au recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

Dans une déclaration aux médias à l'issue de la rencontre entre MM. Ghali et De Mistura, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi

Omar, avait souligné que la visite du diplomate italo-suédois "s'inscrit dans le cadre d'une tournée qui l'a conduit dans la région pour rencontrer les deux parties au conflit, le Front Polisario et l'Etat d'occupation marocain, afin de discuter de la situation actuelle et la présenter dans le cadre du briefing qu'il fera devant le Conseil de sécurité le 14 avril".

La visite de De Mistura a été, en outre, l'occasion de "mettre l'accent sur le cadre juridique de la question sahraouie et l'adhésion du peuple sahraoui à son droit à la liberté, à l'indépendance et à la résistance légitime, tout en espérant que les Nations unies prennent des mesures concrètes pourachever la décolonisation de la dernière colonie en Afrique", selon Sidi Omar.

Staffan de Mistura avait ensuite achevé sa tournée dans la région qui l'a conduit aussi en Mauritanie, en se rendant à Alger où il a été reçu par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

Lors de cette rencontre, M. Attaf a réitéré "le soutien absolu de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres et de son Envoyé personnel, M. Staffan de Mistura, visant à relancer le processus de règlement politique du conflit au Sahara occidental sur la base de la charte des Nations unies et des principes de la légalité internationale relatifs à la décolonisation".

Le ministre d'Etat a exprimé aussi "la conviction profonde qui anime l'Algérie, à savoir que la seule et unique voie pour parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental, est la reprise des négociations directes entre les parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, sans conditions préalables et de bonne foi, afin de parvenir à une solution politique garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément à l'ensemble des résolutions onusiennes y afférentes, notamment celles du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale".

SOUDAN

L'ONU met en garde contre l'"aggravation" de la situation humanitaire

La Coordonnatrice résidente et humanitaire des Nations Unies au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami, a lancé un avertissement sévère concernant l'aggravation de la situation humanitaire au Soudan, qui fait face à un risque croissant de famine et une pénurie critique de financement pour les efforts de secours. Selon le site d'information de l'ONU, Clémentine Nkweta-Salami, a déclaré que "la population est dans une situation désespérée" appelant la communauté internationale "à ne pas oublier le Soudan, à ne pas oublier les hommes, les femmes et les enfants soudanais qui se trouvent dans une situation extrêmement difficile en ce moment critique".

Depuis le déclenchement du conflit entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide (FSR) le 15 avril 2023, le Soudan a connu des destructions sans précédent. Plus de 12 millions de personnes

ont été déplacées, ce qui en fait la pire crise de déplacement au monde. Mme Nkweta-Salami a déclaré que la situation humanitaire était catastrophique, soulignant qu'après deux ans de conflit, "nous espérons pouvoir fournir une assistance humanitaire complète à tous ceux qui en avaient besoin, mais nous sommes toujours en difficulté".

Le conflit a eu un impact particulièrement dévastateur au Darfour, où la Coordonnatrice de l'ONU a confirmé que la ville d'El Fasher reste assiégée. Elle a déclaré que la population civile est assiégée depuis plusieurs mois, confrontée à des bombardements quotidiens, à des déplacements et à une détérioration rapide de la situation humanitaire".

Elle a exprimé sa profonde inquiétude face à la famine confirmée dans le camp de Zamzam dans l'Etat soudanais du Darfour Nord, qualifiant la situation de "catastrophique", citant

de graves pénuries de nourriture, d'eau et de fournitures médicales. Elle a déclaré que les prix des produits de base "ont augmenté de façon spectaculaire, mettant les articles essentiels hors de portée de la plupart des familles".

Malgré l'absence de solution politique, Mme Nkweta-Salami a souligné que l'action humanitaire ne peut pas attendre, affirmant qu'en l'absence de cessez-le-feu, "nous continuons d'avancer dans la réponse humanitaire". Mme Nkweta-Salami a adressé un message clair et urgent au monde : "Nous avons encore besoin d'un effort massif".

Nous avons encore besoin du soutien de la communauté internationale en termes de ressources, et nous avons encore besoin de davantage de facilitation de la part de tous les groupes armés impliqués dans ce conflit.

PRÉSIDENTIELLE AU GABON
Le "président-candidat" Oligui en tête dans les résultats partiels



Le "président-candidat" Brice Clotaire Oligui Nguema caracole en tête de l'élection présidentielle au Gabon, selon des premiers résultats partiels diffusés par des médias officiels. Après la fermeture des bureaux de vote, vers 18H00 (17H00 GMT) samedi, le dépouillement a duré toute la nuit et les voix notées au fur et à mesure à la craie sur le tableau noir se sont alignées en face du nom du candidat Oligui, selon les images de la télévision publique Gabon 24.

Même tendance pour une trentaine de bureaux en France et à l'étranger, avec parfois des pourcentages de 100% en faveur de M. Oligui, selon les chiffres diffusés par le média officiel CTRI News. La mobilisation des électeurs pour ce scrutin qui marque le retour à l'ordre constitutionnel après 19 mois de transition a été très forte, avec un taux de participation de 87,21% à 18H30 (17H30 GMT), selon le ministère de l'Intérieur qui a prévu de diffuser des résultats compilés dimanche à 13h30 (12h30 GMT). Au total, quelque 920.000 électeurs étaient appelés à voter dans 3.037 bureaux de vote, dont 96 à l'étranger.

Le taux de participation estimé à 87,21%



Le taux de participation à l'élection présidentielle qui s'est déroulée samedi au Gabon est estimé à 87,21%, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Selon le ministère, le taux de participation était de 46,53% à 15 h avant de grimper à 87,21% à 18 h 30. Dans une interview à la chaîne de télévision publique Gabon 24, Jean Eric Nziengui Mangala, porte-parole du ministère de l'Intérieur, s'est félicité de la forte participation des Gabonais pour ce scrutin.

"Le vote s'est déroulé dans le calme et la sérenité", a-t-il ajouté. Huit candidats étaient en lice à ce scrutin, dont le président de la transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, donné favori. Le "président candidat" a affronté sept concurrents dont le dernier Premier ministre d'Ali Bongo (président déchu/ 2009-2023), Alain-Claude Bilié By Nze. Le candidat déclaré élu dirigera le Gabon durant un mandat de sept ans, renouvelable une seule fois, selon la Constitution adoptée par référendum le 16 novembre 2014.

PALESTINE

Le Hamas se dit favorable à toute proposition de paix à Ghaza garantissant un cessez-le-feu permanent

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a déclaré samedi être favorable à toute proposition de paix à Ghaza garantissant un cessez-le-feu permanent et un retrait complet des forces d'occupation sionistes de la bande de Ghaza.



Dans un communiqué, le Hamas a souligné qu'une telle proposition devait également garantir la fin des souffrances du peuple palestinien et inclure un accord d'échange de prisonniers sérieux.

Samedi, une délégation du Hamas s'est rendue au Caire à l'invitation de l'Egypte.

Ghaza: le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 50.944 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 50.944 martyrs et 116.156 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les

corps de 11 martyrs et 111 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 1.574 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.115 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date

de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui

Ghaza depuis le 18 mars, date de la rupture par l'occupant sioniste du cessez-le-feu portant à 50.912 le nombre total de martyrs dans le territoire assiégé depuis le début, le 7 octobre 2023, de l'agression sioniste génocidaire contre l'enclave, qui a fait également 115981 blessés et des milliers de disparus.

Manifestation massive à Milan contre la poursuite de l'agression génocidaire sioniste à Ghaza

La ville de Milan en Italie a été le théâtre samedi soir, d'une manifestation massive de soutien au peuple palestinien et pour dénoncer la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Au moins 15.000 personnes ont pris part à cette manifestation pendant laquelle ils ont brandi des drapeaux palestiniens et scandé des slogans appelant à "la fin du génocide à Ghaza", à "ne pas déplacer les Palestiniens de leurs terres" et à "un cessez-le-feu immédiat et permanent", souligne Wafa. La manifestation a débuté devant la gare centrale de Milan (nord) avec le soutien d'associations palestiniennes, de syndicats et d'organisations de la société civile de gauche, ajoute la même source.

Manifestation massive à Genève pour dénoncer le génocide commis par l'entité sioniste à Ghaza

Des milliers de personnes ont battu le pavé à Genève, en Suisse, pour manifester leur solidarité avec le peuple palestinien et condamner le génocide commis par les forces d'occupation sionistes dans la bande de Ghaza, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne Wafa. Les manifestants se sont rassemblés sur la place Neuve et ont défilé

dans les rues de Genève pour protester contre le génocide en cours dans la bande de Ghaza, souligne Wafa. Ils ont brandi le drapeau palestinien et scandé des slogans en français, en anglais et en arabe, comme "Liberté pour la Palestine" et "Arrêtez le génocide à Ghaza", ajoute la même source. Ils ont également appelé à la libération des prison-



niers palestiniens détenus dans les geôles de l'occupant sioniste, condamné les attaques de l'armée sioniste contre le Liban et la Syrie et brandi des banderoles portant des messages de soutien à la Palestine. Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux

mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.563 martyrs et 4.004 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 50.933 martyrs et 116.045 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Près de 190 colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Au moins 189 colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la haute protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, du côté de la porte des Maghrébins et ont mené des marches provocatrices dans ses cours, tandis que des mesures strictes ont été adoptées par les forces d'occupation à El-Qods occupé, souligne Wafa qui cite des sources locales.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

La Défense civile palestinienne dénonce une frappe de l'occupant sioniste contre l'hôpital al-Ahli

La Défense civile palestinienne à Ghaza a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche qu'une frappe aérienne sioniste avait touché l'hôpital al-Ahli à Ghaza-ville, sans que l'on sache s'il y a des victimes.

"Le bombardement" contre l'hôpital al-Ahli, également appelé hôpital Baptiste, a provoqué la "destruction d'un bâtiment (abritant) la réception et un service d'urgence" et le "déplacement de patients et de blessés", a précisé la même source.

De son côté, le mouvement de résistance palestinien Hamas a dénoncé un "nouveau crime de guerre" perpétré par "une entité criminelle qui a violé toutes les lois, règles et normes humanitaires, sous couverture et avec la complicité américaine".

Cet hôpital al-Ahli a été la cible au tout début de l'agression sioniste mi-octobre 2023 d'une frappe qui avait fait des centaines de martyrs.

Au moins 1.563 Palestiniens sont tombés en martyrs 4.004 autres blessés à Ghaza depuis le 18 mars, date de la rupture par l'occupant sioniste du cessez-le-feu portant à 50.912 le nombre total de martyrs dans le territoire assiégé depuis le début, le 7 octobre 2023, de l'agression sioniste génocidaire contre l'enclave, qui a fait également 115981 blessés et des milliers de disparus.

CONSTANTINE

Ouverture de la première édition des journées "Cirta court métrage" avec la participation de 12 œuvres cinématographiques

Dans une ambiance festive, imprégnée d'un souffle artistique vibrant, que s'est ouverte, dans la soirée de samedi, au théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine, la première édition de la manifestation "Cirta court métrage", un événement qui a réuni passionnés du septième art, représentants du secteur de la culture, ainsi que plusieurs figures éminentes du monde cinématographique et artistique, dans une initiative ambitieuse visant à raviver la dynamique du cinéma à Constantine.



Cette édition inaugurale a été officiellement lancée par le conseiller du ministère de tutelle, Hadji Nabil, qui a prononcé un discours au nom du ministre de la Culture et des Arts, Zouheir Ballalou, soulignant la portée symbolique d'un tel événement, coïncidant avec le Mois du Patrimoine, dans une ville au riche héritage culturel et historique.

M. Hadji a aussi mis en exergue l'importance de cette manifestation, parce que comme une tribune offerte à la créativité de la jeunesse algérienne et un rendez-vous apte à stimuler l'essor du cinéma national en valorisant ses talents émergents, tout en réaffirmant l'engagement du ministère à soutenir ce genre d'initiatives, en droite ligne avec les recommandations issues des assises nationales du cinéma.

Bien plus qu'une simple cérémonie d'ouverture protocolaire, cette soirée s'est révélée être une véritable tentative de réhabilitation d'une tradition cinématographique quelque peu oubliée dans la ville à encore souligné M. Hadji.

De sa part, le président de l'as-

sociation "IBDAA" "créativité" organisatrice de cet événement cinématographique, Hamza Kach, a précisé "qu'à travers ces journées, nous avons souhaité redonner au cinéma la place mérité à Constantine, une ville qui a toujours été un berceau pour les artistes et cinéastes et d'ajouter : "Nous avons fourni des efforts considérables, malgré les défis, pour concrétiser cette initiative culturelle que nous espérons pérenne." La manifestation "Cirta court métrage", qui se déroulera du 12 au 15 avril, propose au public une sélection de 12 courts métrages choisis parmi 45, qui seront projetés dans la prestigieuse salle du Théâtre régional de Constantine, Mohamed El-Tahar Fergani.

Organisée par l'association "IBDAA" (créativité) pour la culture, les arts et la jeunesse, sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, et avec la contribution des directions de la culture et celle de la jeunesse et des sports, ainsi que l'Assemblée populaire communale (APC), cette première édition met en compétition les œuvres de jeunes réalisateurs algé-

riens, dont Ahmed Reqad, Mehdi Tessabest, Saoula Mohamed Islam, Chouaib Achour, Mourad Bouamrane, Anter Daâouch, Imed Ajjati, parmi tant d'autres.

Les titres sélectionnés, aussi variés que percutants, révèlent la richesse des univers explorés : "Il était une fois", "La Saquia", "Mauvais virage", "Cerveau en feu", "Lettres d'angoisse", "Fleur", "Le Trou", "Le Gris", "Force de l'âme" et "Le Masque". La présidence du jury a été confiée au professeur Fayçal Sahbi, qui sera épaulé par les réalisateurs Idriss Benchernia et Adel Mohcen, œuvrant ensemble à consacrer une nouvelle culture cinématographique et à encourager les jeunes talents dans l'univers du septième art.

Par ailleurs, le festival propose des ateliers de formation destinés aux jeunes, encadrés par des professionnels et des enseignants du domaine cinématographique. Ces ateliers visent à affiner les aptitudes naissantes, à doter les participants des outils d'expression visuelle, et à enrichir leur maîtrise du langage narratif cinématographique.

MASCARA

Journée d'étude sur la sécurité culturelle et intellectuelle

Le thème de "La sécurité culturelle et intellectuelle à l'ère des mutations internationales actuelles" a été au cœur d'une journée d'étude organisée, samedi à Mascara, par le club culturel et intellectuel "El-Bayane", relevant de la maison de la culture Abi Rass Ennaciri, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts.

Dans son intervention, le professeur Ahmed Mizab de l'Université d'Alger 1 a expliqué que l'Etat algérien a renforcé, au cours des cinq dernières années, les mécanismes de sécurité culturelle et intellectuelle, en mettant en place une "stratégie globale" pour faire face aux défis géostratégiques ainsi qu'aux mutations que connaît actuellement l'ordre international.

Cela passe notamment par la promotion des valeurs de citoyenneté et d'appartenance, à travers l'encouragement des activités de la société civile, des élites intellectuelles et universitaires, ainsi que la protection de la jeunesse contre les menaces liées à l'accès aux médias électroniques et réseaux sociaux, a-t-il ajouté.

De son côté, le professeur Nouri Driss de l'Université de Sétif a affirmé que l'Etat algérien a "réussi à bâtir une sécurité culturelle et intellectuelle solide", en préservant les composantes de l'identité nationale

-islam, arabité et amazighité - et en renforçant le système éducatif par des programmes scolaires favorisant une éducation sociale et culturelle saine pour les jeunes générations.

Il a également souligné la consécration du travail associatif et politique dans la Constitution de 2020.

Pour sa part, le professeur Tayebi Ghomari de l'Université d'Aïn Temouchent a indiqué que "la sécurité intellectuelle et culturelle dans notre pays est consolidée à travers les mécanismes mis en place par l'Etat et les institutions de la société civile", ce qui a permis de réaliser une cohésion sociale grâce à l'implication des différentes institutions éducatives et religieuses (zaouïas et mosquées), médiatiques, culturelles et sportives dans une politique de construction d'une pensée culturelle saine et efficace, formant ainsi un citoyen animé par l'esprit d'appartenance et de fierté envers les institutions de l'Etat et soucieux de leur préservation.

A noter que cette journée d'étude a réuni des professeurs et chercheurs issus de plusieurs universités du pays, des membres d'associations à caractère culturel, ainsi que des écrivains et poètes de la wilaya de Mascara.

PATRIMOINE

"Oueld Ettir" un projet moderne pour une meilleure mise en valeur du chaabi

"Oueld Ettir", un concert de musique chaabie à plusieurs pupitres, a été animé, samedi soir à Alger, par le jeune ténor, Karim Bouras dans un élan artistique aux contenus authentiques, rendus dans des formes modernes, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF), ce concert chaabi-moderne, est le résultat d'une expérience probante d'une année de préparation rigoureuse qui a donné naissance au projet artistique "Oueld Ettir", une conception ambitieuse, rendue possible par une belle synergie, empreinte de clairvoyance et de professionnalisme et mise en œuvre par une gestion sans faute de trois équipes, artistique, technique et logistique, suivies et servies par l'infatigable Project manager, Shahinez Guir.

Basé sur la thématique des oiseaux, choix judicieux en soi, ce projet tend à montrer, selon Karim Bouras, l'utilisation, par les poètes érudits du 20e siècle de beaucoup de métaphores avec des éléments de la faune ou de la flore, les oiseaux, notamment".

Soutenu par une vingtaine d'instrumentistes et une dizaine de choristes, dirigés d'une main de maître par le maestro, Fatheddine Mehalla, le chanteur à la voix présente et étoffée, a embarqué l'assistance dans une randonnée onirique à plusieurs stations, faite d'une vingtaine de pièces et rendues dans de belles variations modales et rythmiques qui ont enflammé la salle et poussé le public au relâchement.

À travers une vingtaine de titres au programme de la soirée, l'artiste vedette, a rendu hommage à de grandes figures de la chanson chaabie et andalouse, à l'instar d'El Hadj M'hamed El Anka, Amar Ezzahi, Dahmane El Harrachi, Smail Hini, Boudjemaâ El Ankis, Fadéla Dziria, Farid Ouejdi, El Hadj M'hamed Ben Chaoua, Hamid Kharfallah, M'hamed Bouchaoui, Abdeslam Derouache et Chikh Lamine, ainsi qu'à de grands poètes du Melhoun, à l'image de Ben M'saïb et Bensahla.

Chantant, des thèmes tels que, l'amour, la nostalgie, la femme, la séparation, la patrie, la mélancolie et l'espoir, Karim Bouras a rendu, entre autres pièces, "Touiyari mesrar", "Ya bayem fik", "Z'mane", "El Youm", "Lahmam li rabbout", "Zoudj h'mamet", "El Gomri", "Ya nour Ayani" et "Ana Touiri", brillamment interprétées par les voix cristallines de Hasna Hini et Neyla Cherifi, invitées de l'artiste.

Karim Bouras s'est également entouré d'artistes, de professionnels de la scène et de professeurs de musique, à l'image des choristes Radja Allag, Djamel Khadjali et sa femme Habiba, Farid Bellouï à la guitare acoustique, Nasreddine Ghomrani au Tar et à la percussion, Soheiba Stambouli à la Bandoline, Noureddine Silhat au Oud, Fayçal Gaoua à la batterie, Mohamed Chikhi et Mourad Khelloufi aux violons hauts, Samy Rabhi au piano, Kamel Bensidi au violoncelle et Rédha Lounaoui au banjo ténor, qui ont réussi une belle fusion des genres.

Ainsi, si la beauté des mélodies, la richesse des rythmes irréguliers et la complexité intelligente des cadences composées qui caractérisent les genres chaabi et andalouse, ont donné du plaisir à l'assistance, l'orchestration de ces musiques, populaire et savante déployée à l'unisson, a été, elle, enrichie par le pupitre des instruments à cordes (violons, violoncelle et guitare) et le choeur de l'orchestre qui l'ont embellie avec une harmonisation basée sur des ornements polyphoniques.

Dans une ambiance de grands soirs, le public, qui a longtemps applaudi l'artiste, avec qui il a interagi en reprenant en chœur les refrains de ses chansons, a savouré tous les moments de ce concert haut en couleurs dans la délectation.

Issu de l'école andalouse, Karim Bouras s'est formé durant plus de vingt ans dans les classes de quelques uns des grands maîtres à qui il a rendu hommage.

Egalement professeur de musique andalouse, il s'est lancé depuis une dizaine d'années dans une carrière de chanteur, fusionnant la musique chaabi et d'autres styles.

Karim Bouras et ses équipes comptent reconduire, une troisième fois, le concert "Oueld Ettir", un projet hautement professionnel, pour l'enregistrer sur scène en temps réels et le soumettre ensuite au "mastering" qui donnera ainsi naissance au premier opus de l'artiste.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conception d'une première puce électronique par des chercheurs algériens (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a annoncé, samedi, la finalisation de la conception d'une première puce utilisée dans les cartes électroniques, réalisée par des chercheurs du Centre de développement des technologies avancées (CDTA).

À l'issue de sa visite au CDTA à Alger, M. Baddari a précisé que "l'engagement relatif à la conception de puces électroniques a été concrétisé, les chercheurs étant parvenus à concevoir une première puce d'une surface de 1 mm², reposant sur une technologie de haute précision", rappelant l'inauguration, fin décembre dernier, de l'usine de conception de ces puces.

S'agissant de l'opération de fabrication locale de ces puces électroniques, le ministre a fait savoir qu'il sera procédé à son lancement "au cours des deux prochaines années", notant que "la maîtrise de la conception de ces puces constitue en soi une valeur ajoutée pour l'économie nationale, d'autant plus qu'il existe une ressource humaine spécialisée dans ce domaine important".

À cette occasion, le ministre a procédé à l'inauguration de la filiale du Centre "CDTA Expertise" et a inspecté la plateforme dédiée aux technologies de fabrication de précision.

Il a également présidé la cérémonie de signature d'une convention entre le CDTA et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM).

Cette convention vise à "sécuriser le réseau national du e-paiement", selon les explications fournies par le directeur du CDTA, Mohammed Traiche.

Une deuxième convention a été si-



gnée entre le CDTA et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), visant à "mettre en place un

cadre favorable à l'assistance technique et technologique dans le domaine de la fabrication des composants électro-

niques, notamment en ce qui concerne la fabrication de transistors".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE BENI ABBES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° Immatriculation Fiscal : 422024000052232
AVIS D'INFRUCTUOSITE

Appel d'offres national ouvert avec exigences des capacités minimales N° 03/2025

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Directrice des équipements publics de la Wilaya de Béni Abbès, déclare l'infuctuosité de l'Appel d'offres national ouvert avec exigences des capacités minimales N° 03/2025 portant « Réalisation d'unE sureté urbaine au niveau du site de 672 logements commune de Béni Abbès, wilaya de Béni Abbès (cités d'habitat intégrées 2024)» parus dans les quotidiens nationaux **ELbahdja news** et **DK NEWS** le 24/03/2024 ainsi que BOMOP pour motif : Aucune offre qualifiée techniquement.

Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Béni Abbès dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2516011817 du 14/04/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILLAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE KSAR EL HIRANE
COMMUNE DE KSAR EL HIRANE
NIF098403020055442

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE **Avis d'appel d'offre 03/2025**

- Vu l'**article 65** du décret présidentiel N° :247/2015 du: 16/09/1015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Suite à l'**avis d'appel d'offre n°: 03/2025** publié le : 11/03/2025, dans le journal **DK NEWS** en français et le journal **ALJAZAIRE MATCH** en arabe le président de l'assemblée populaire de la commune de ksar el hirane annonce à ceux qui ont participé à l'appel d'offre cité ci-dessus l'attribution provisoire des opérations suivantes :

N°	Nom de l'opération	Nom du Contractant	Montant en TTC	Délais	Observation
01	ACQUISITION D'UN RETRO-CHARGEUR	E.TIRSAME NIF 000705022372244	14.620.000.00 DA	29 JOURS	Techniquement qualifié Moines dissent
02	ACQUISITION D'UN CAMION NACELLE	E.DOUDAH NIF 099835072218369	8.000.000.00 DA	30 JOURS	Techniquement qualifié Moines dissent

N.B.:

- Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de (10) jours à compter du premier jour de la publication dans la presse les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publics au plus tard (03)jours à compter du premier jour de la publication dans la presse l'article 82 du décret présidentiel N° :247/2015 du: 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2516011778 du 14/04/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Astérix aux Jeux olympiques



Pour ces nouvelles aventures, nos irréductibles gaulois ont fait le déplacement jusqu'en Grèce pour participer aux Jeux Olympiques. Pour les remporter et permettre au jeune Alafolix d'épouser la Princesse Irina, Astérix et Obélix devront affronter le machiavélique Brutus, fils de César, au cours d'une Olympiade.

france 2 20:10

Saison 1 de La rebelle : Les aventures de la jeune George Sand



La jeune Aurore Dupin cherche désespérément à échapper à son mari violent et grossier, le baron Casimir Du-devant, prêt à tout pour la garder sous son emprise. Ses deux enfants et sa passion pour l'écriture sont ses seules raisons de vivre. Sa rencontre avec le beau Jules Sandeau, qui partage son amour de la plume, lui redonne l'espoir de devenir un jour une femme libre. Aurore persuade son jeune amant de la suivre à Paris afin de vivre leur passion en toute liberté. Mais son mari lui dérobe son premier roman pour l'empêcher de quitter le domaine de Nohant.

france 3 20:10

Les vieux fourneaux 2 : bons pour l'asile



Pour venir en aide à des migrants qu'il cachait à Paris, Pierrot les conduit dans le Sud-Ouest chez Antoine qui lui-même accueille déjà Mile, en pleine reconquête amoureuse de Berthe. Les six réfugiés goûteront surtout à la légendaire hospitalité d'un village français. L'occasion rêvée de secouer les peurs et les préjugés pour Sophie et nos trois Vieux Fourneaux, promus consultants inattendus d'une campagne électorale que Larquebiuse, le maire de Montcoeur n'est pas près d'oublier.

CANAL+ 20:06

Cimetière indien Saison 1



1995. Lidia, jeune recrue ambitieuse de l'anti-terrorisme, est envoyée à Peranne, pour enquêter sur le scalp d'un imam, aux côtés de Jean, gendarme désabusé, hanté par ses souvenirs de la guerre d'Algérie. 25 ans plus tard, l'ancien maire de Peranne est assassiné. Et alors que Lidia est au faîte d'une carrière en apparence irréprochable, Jean disparaît du jour au lendemain. Le passé que tous croyaient définitivement enterré refait surface.

M6 20:10

Mariés au premier regard Saison 9 Épisode 7:



MARIÉS au premier regard

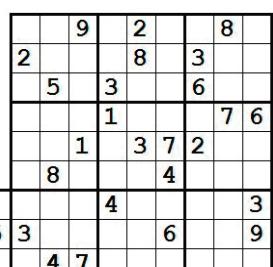
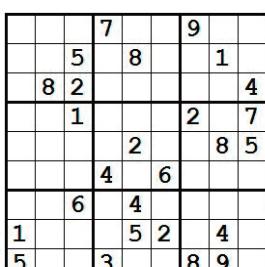
Des célibataires à la recherche de leur moitié participent à une expérience sur la compatibilité amoureuse. Après des mois de tests et d'entretiens, ils se sont vu attribuer un ou une prétendante par les experts de l'émission et s'apprêtent à prendre l'une des décisions les plus importantes de leur vie. Estelle Dos-sin est rejoints cette saison par Marie Tapernou, thérapeute de couple et sexologue. Ces deux dernières doivent parfois s'adapter aux demandes les plus folles des participants, comme se marier à Gibraltar. Une situation inédite aura également lieu : l'annulation du mariage le jour de la cérémonie.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2605

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



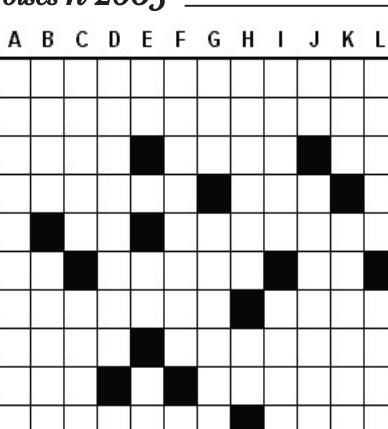
Horizontalement :

- Boulangerie
- Extraordinaire
- Soutien matériel - Atteint d'achondroplasie - Coincé
- Attirai - Usine de cadres
- Il vaut bien le tantale - Fins de loteries
- Gros mot enfantin - Philosophie de Vouziers - Rêve de rat
- En gros - A point
- Local sur le pont - Espèces de cataires
- Père de mullet - Baguiers
- Formules magiques - Cité vénète

Verticalement :

- Stagnera
- Plaistre Carré - Nom de la pomme cannelle
- Rejetant une thèse - Perspectives
- Qui copie les sons naturels
- Sixième degré - C'est le numéro 18
- Combustion vive
- Nid d'espions - Venues seules
- Dirigeante plus tête que ses sujets - Ordinateur individuel
- Harcela - Titre de religieuse
- Dans le passage déjà cité - Mammifères des Antilles
- Cri d'afficionado - Sont dans l'erreur
- Jamais utilisés - Oüie

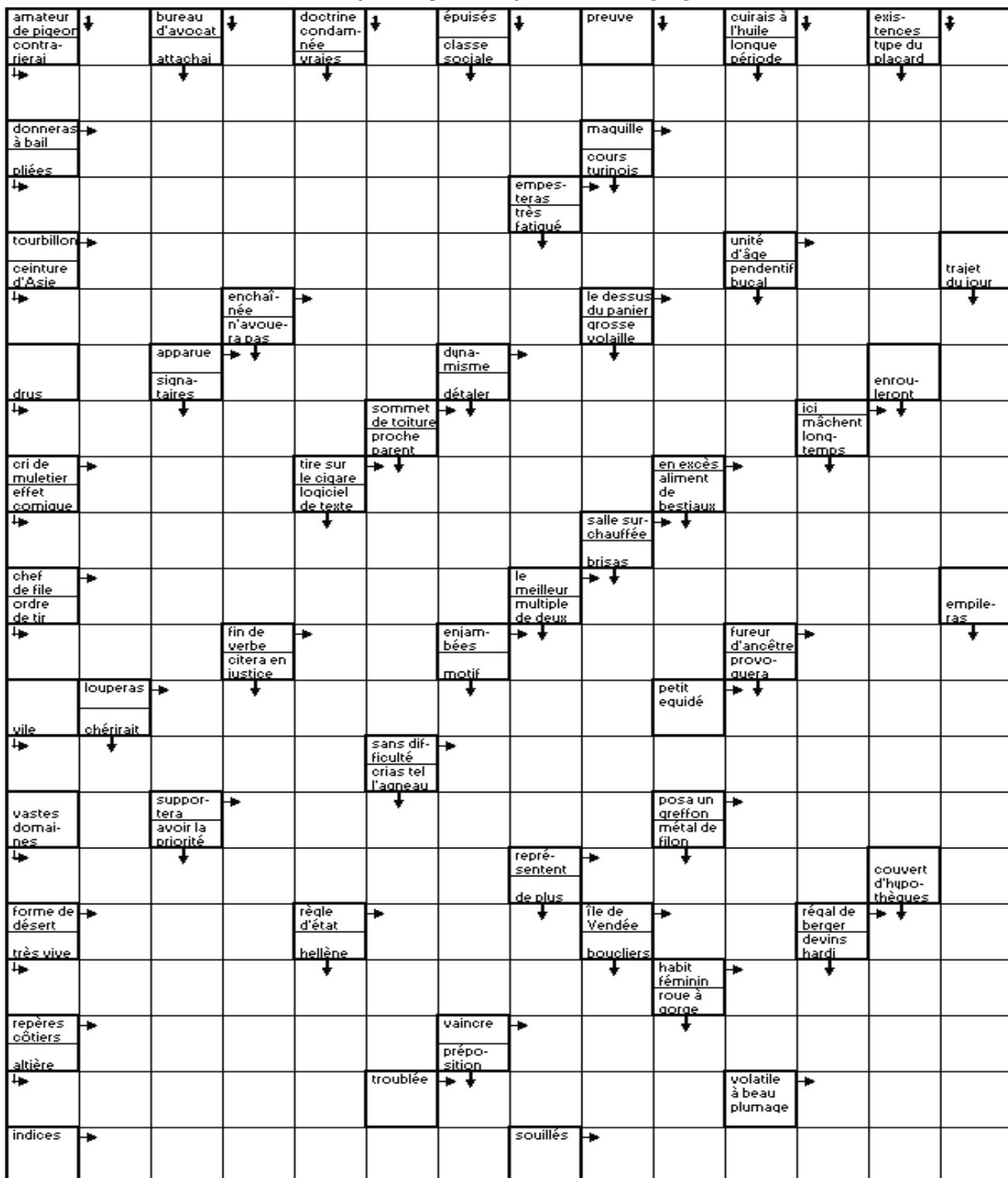
Mots croisés n°2605



Zenroux

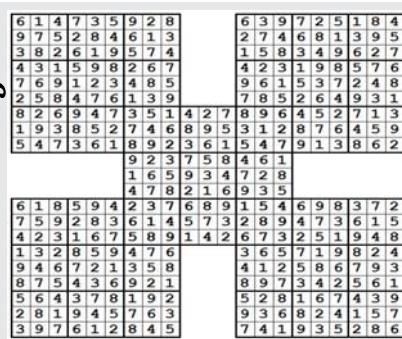


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1305



Solution

Lundokil N°2605



Mots Croisés n°2605

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	N	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	I	N	I	M	A	G	I	N	A	B	L	E
3	E	T	A	I			N	A	I	N		E
4	T	E	N	T	A	I		E	N	A		F
5	I		T	A		T	I	R	A	G	E	S
6	N	A		T	A	I	N	E		O	R	
7	E	N	V	I	R	O	N		M	U	R	E
8	R	O	U	F		N	E	P	E	T	E	S
9	A	N	E		A		E	C	R	I	N	S
10	S	E	S	A	M	E	S		E	S	T	E

Grille géante n°1305

C	■	E	■	H	■	L	■	A	■	F	■	V
C	■	ON	■	TER	■	CAR	■	ARG	■	FRI	■	FA
C	■	LO	■	UDE	■	CAS	■	ERE	■	MAN	■	MANT
C	■	CO	■	EE	■	RES	■	ERE	■	IRAT	■	IRATE
O	■	MA	■	EL	■	STE	■	POU	■	RAIS	■	RAISE
O	■	BI	■	ELLE	■	ETE	■	MEN	■	LOV	■	LOVING
E	■	DO	■	LES	■	TO	■	LEU	■	ERON	■	ERONIC
E	■	PA	■	ES	■	ONE	■	TRU	■	TRU	■	TRUING
H	■	HU	■	ER	■	FAI	■	ME	■	ME	■	MEAN
P	■	PI	■	ED	■	FUI	■	EE	■	EE	■	EEING
F	■	LE	■	ER	■	ME	■	CER	■	ER	■	ERING
F	■	FE	■	AD	■	CAS	■	SEM	■	SEM	■	SEMING
B	■	FE	■	ER	■	RAI	■	OR	■	OR	■	ORING
B	■	AS	■	TER	■	SAS	■	ER	■	ER	■	ERING
A	■	AI	■	EU	■	RAI	■	REAL	■	REAL	■	REAL
E	■	EM	■	RL	■	SU	■	ER	■	ER	■	ER
F	■	ER	■	GN	■	BLA	■	REAL	■	REAL	■	REAL
F	■	AM	■	RE	■	SON	■	ER	■	ER	■	ER
F	■	FI	■	RA	■	TEC	■	REAL	■	REAL	■	REAL
F	■	TR	■	EC	■	MUS	■	ER	■	ER	■	ER
F	■	AS	■	ES	■	ECU	■	REAL	■	REAL	■	REAL

EQUITATION - CONCOURS QUALIFICATIF

Les cavaliers Meznat Hamza et Benaïssa Moulay Driss s'illustrent à Tipaza

Les cavaliers Meznat Hamza du club hippique de Ouled Fayet d'Alger et Benaïssa Moulay Driss du club formateur El-Moughit d'Oran se sont illustrés, lors des épreuves du premier tour du concours qualificatif jeunes cavaliers de saut d'obstacles CSI "Groupe 7" d'Afrique du nord et du Moyen-Orient, clôturé samedi soir au Centre équestre "Haras Elegance" de Tipaza, après deux jours de compétition.

Les cavaliers Meznat montant "Izy Gabana" et Benaïssa Moulay Driss enfourchant "Daktari" ont réalisé une belle prestation, sans faute, sur des obstacles de 1,30 m dans l'épreuve des jeunes cavaliers de moins de 21 ans.

Dans l'épreuve des cadets, le jeune cavalier Mekerkeb Charaf Eddine du club hippique de la JS Tixeraine sur sa monture "

Shakira" a fait sensation sur des obstacles de 1,10 mètre.

Cette compétition de sports équestres, organisée par le club équestre "Haras Elegance" de Tipaza en collaboration avec la Fédération équestre Algérienne (FEA), a enregistré la participation de 46 couples cavaliers et chevaux, cadets, juniors et de moins de 21 ans, enfourchant des chevaux âgés de 5 ans et



plus, issus de différents clubs équestres du pays.

Cette compétition d'envergure internationale est compo-

sée de trois tours, à l'issue de laquelle les jeunes cavaliers réalisant les meilleures performances dans les trois catégories seront qualifiées à la phase finale FEI, qui aura lieu le mois de novembre prochain au Qatar.

ATHLÉTISME - COUPE D'ALGÉRIE DE MARCHE SUR ROUTE

Abderrahmane Aloui et Souad Azzi sacrés à Bejaïa



Les athlètes Abderrahmane Aloui et Souad Azzi ont remporté l'édition 2025 de la Coupe d'Algérie de marche sur route, disputée samedi à Melbou, dans la wilaya de Bejaïa.

L'épreuve des seniors (messieurs) s'est déroulée sur une distance de vingt (20) kilomètres et Aloui, sociétaire du club SARAB Athlétisme Batna l'a bouclée en une heure, 26 minutes et 48 secondes.

Le podium a été complété

par deux coureurs du MC Alger, Abdennour Ameur et Adlane El Bey, entrés respectivement aux 2e et 3e places, en 1h27'05" et 1h32'50".

Chez les (seniors/dames), la course s'est déroulée sur dix (10) kilomètres et Azzi, sociétaire du MB Bejaïa s'est emparée de la première place, avec un chrono de 46:57:05, devant Melissa Toulloum, du CR Belouizdad (47:57:53") et Meriem Zoubiri, de la JSM Ben Aknoun (53:30:07).



juniors, qui se connaissent bien", a indiqué le directeur technique national de judo (DTN), Abdelmalek Aït Mouffok.

"Ce championnat nous a permis d'évaluer le niveau général et de détecter de nouveaux talents en prévision du prochain championnat d'Afrique cadets et juniors, prévu le mois de juillet à Luanda, en Angola, même si l'organisation des équipes nationales est connue, les internationaux ont

confirmé leurs places en sélection", a-t-il déclaré.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Ligue oranaise de judo en collaboration avec la Fédération algérienne de judo et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, a enregistré la participation de 800 jeunes judokas des deux sexes représentants des clubs et associations de différentes régions du pays.

AVIRON - OPEN DES SKIFFS 2025

Le Sport Nautique d'Alger sacré



Le Club Sport Nautique d'Alger est sacré champion d'Algérie 2025 d'aviron, après avoir dominé l'Open des Skiffs, clôturé samedi matin dans le barrage de Béni Harroun, dans la wilaya de Mila.

Outre les épreuves des cadets, le SNA avait dominé même celles des juniors et des moins

de 23 ans, ce qui lui a permis de remporter haut la main le titre "toutes catégories". Près de 100 rameurs (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge et représentant douze clubs, ont participé à cet événement, ayant servi également de scène de pré-sélection pour la Direction technique nationale, dans sa quête de repérer les meilleurs éléments susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales.

Les douze clubs engagés dans cette compétition sont : SNA, JAACK, SCC, CNA, CNM, IRCA, PC Annaba, Hippone Sub, AO, CSUO, SNAD et la sélection nationale militaire.

CYCLISME

Oussama Cheblaoui se fracture la clavicule dans un accident de la circulation (Fédération)

Le cycliste algérien Oussama Cheblaoui a été victime d'un accident de la circulation qui lui a provoqué une fracture au niveau de la clavicule, a indiqué samedi la Fédération algérienne de la discipline (FAC) dans un communiqué. Agé de 26 ans, l'international algérien "sera opérationnel une urgence dimanche, ou au plus tard lundi", a précisé l'instance fédérale. Pour rappel, Cheblaoui avait commencé par porter les couleurs du Club Cycliste Madj El Guerrara avant de rejoindre la Madar Pro-Cycling Team en 2024.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - JSK 0 - USB 0

Les Kabyles piégé par les Zibans

Pour le compte de la 22 journée du championnat ligue une Mobilis entre la formation kabyle et l'équipe de Biskra cette rencontre une minute de silence a été observé à la mémoire de l'ex Baroudeur des Canaris de Djurdjura Djamel Menad.

Par F. Yanis

Après leur belle victoire en déplacement contre l'USM Khencela, la deuxième de suite après celle à domicile contre le MCO, les Jaune et Vert espéraient enchaîner un troisième succès consécutif, mais se sont heurtés à une équipe de Biskra bien organisée, agressive et, surtout, déterminée à repartir avec au moins un point. Dès les premières minutes, la JSK a clairement affiché ses ambitions.

L'équipe de Zimbauer a mis le pied sur le ballon, imposant un pressing haut pour étouffer l'USB et chercher l'ouverture du score rapidement. Malgré cette bonne entame, les coéquipiers de Boualia ont eu du mal à se frayer un chemin à travers la défense compacte de Biskra. Les visiteurs, bien regroupés derrière, ont opposé un mur infranchissable.

Les offensives orchestrées par Ignatjev, Lahmeri et Berkane ont apporté du danger, mais sans efficacité. L'USB, de son côté, a opté pour un jeu physique, parfois à la limite de l'agressivité, ce qui a considérablement perturbé le rythme des locaux.

Juste avant la pause, à la 44e minute, le match bascule.

Le défenseur de l'USB, Fateh Talah, déjà averti, commet une faute grossière sur Berkane. L'arbitre, dans un premier



temps hésitant, consulte la VAR avant de dégainer un second carton jaune synonyme d'expulsion. L'USB se retrouve à dix, et les Jaune et Vert semblent alors

en position de force. Cependant, les trois minutes de temps additionnel n'apportent rien au score. Les deux formations rentrent aux vestiaires sur un score de parité de zéro partout, malgré les efforts de la Après la pause citron les canaris sont rentrés pour presser les visiteurs mais à peine cinq minutes après le retour des vestiaires, coup de théâtre : le milieu de terrain Aymen Bendaoud est à son tour expulsé.

Lui aussi sanctionné après intervention de la VAR pour un tacle dangereux sur un joueur adverse, il laisse ses partenaires à égalité numérique avec l'USB. Ce carton rouge casse totalement la dynamique du match côté JSK et remet les deux équipes à dix contre dix. Malgré cette situation, le coach Zimbauer tente de relancer la machine avec une série de changements offensifs : Sarr, Bwalya, Akhrib et Nezla font leur entrée pour dynamiser l'attaque.

Mais rien n'y fait. La JSK ne parvient toujours pas à faire sauter le verrou défensif de l'USB. N'ayant plus rien à perdre, les visiteurs ont joué le tout pour le tout à leur retour des vestiaires.

Malgré leur infériorité numérique, ils se sont montrés menaçants à plusieurs reprises le match s'est terminé sur le score de 0 à 0 malgré ce match nul les Canaris de Djurdjura qu'ils ont démontré qu'ils ont les moyens de jouer sur le podium cette saison.

F.Y

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB écope de deux matchs à huis clos (LFP)

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad, dont un avec sursis, pour "dégradation de matériel" à l'intérieur du stade Hocine Aït Ahmed, lors des quarts de finale de la coupe d'Algérie contre le MO Bejaia (1-0), disputés le 28 mars dernier à Tizi-Ouzou. "Le CRB écope de deux (02) matchs à huis clos, dont un (01) avec sursis, plus 200.000 DA d'amende, pour la dégradation de matériel à l'intérieur du stade Hocine Aït Ahmed, notamment, les chaises des tribunes où ils

étaient assis", a précisé la LFP dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Le Chabab, actuel deuxième au classement général de la Ligue 1 Mobilis, reçoit également un avertissement pour une première infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation de fumigènes et le jet de projectiles sur le terrain, sans dommage physique par ses supporters. Avec cette sanction, le CR Belouizdad accueillera l'ES Mostaganem le samedi 19 avril au stade Nelson Mandela à huis clos pour le compte de la 23e journée de Ligue 1 Mobilis.

«MA FIFA» JEUNES TALENTS Séminaire pour les arbitres du 13 au 17 avril (FAF)



La Fédération algérienne de football (FAF), en partenariat avec la Fédération internationale (FIFA), organise un séminaire "MA FIFA" dédié aux jeunes talents de l'arbitrage, du 13 au 17 avril 2025, a indiqué l'instance fédérale samedi. Cette formation s'adresse à 35 arbitres âgés de moins de 26 ans, dont trois femmes, qui officient actuellement dans la ligue inter-régions, précise la FAF sur son site officiel. Les cours théoriques auront lieu au Centre de regroupement et de préparation de l'équipe sportive de Fouka, tandis que les ateliers pratiques se tiendront au stade Mustapha Tchaker de Blida. Encadré par des experts de la FIFA et de la Direction nationale de l'arbitrage, ce séminaire s'inscrit dans la stratégie de la FAF visant à renforcer les compétences des jeunes arbitres et à assurer une relève de qualité au sein du corps arbitral national, conclut la même source.

LIGUE 1 MOBILIS (21E J-MISE À JOUR)

O. Akbou - MC Alger mardi 15 avril à 16h30 (LFP)

La rencontre comptant pour la mise à jour de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, qui opposera l'Olympique Akbou au MC Alger, se déroulera le mardi 15 avril à 16h30 au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre avait été reportée en raison de la participation du MC Alger aux demi-finales de la Ligue des champions de la CAF face aux Sud-africains d'Orlando Pirates.

Pour rappel, le MC Alger est leader du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 41 points, soit une unité de plus que son poursuivant direct le CR Belouizdad, mais compte un autre



match retard contre son rival de toujours l'USM Alger comptant pour la 22e journée.

De son côté, l'Olympique

Akbou est logée à la 13e position en compagnie de l'ES Mostaganem avec 22 points pour chacune des deux équipes.

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE (U16) CF Akbou - FC Bejaïa en finale

Les clubs CF Akbou et FC Bejaïa se sont qualifiés pour la finale de la coupe d'Algérie féminine de football des moins de 16 ans, à l'issue des matchs de demi-finales combats samedi. Les Akbouziennes du CFA ont battu en demi-finales la formation de la jeunesse d'El Khroub sur le score de six buts à un (6-1). Pour sa part, le FC Bejaïa s'est imposé au bout de la séance des tirs au but 3-2 devant l'Afak de Relizane (temps réglementaire 0-0).



APS

LIGUE 2 AMATEUR (GR:CENTRE-OUEST - 26^È J) L'ES Ben Aknoune garde le cap, le RC Kouba reste dans le sillage

L'ES Ben Aknoune, vainqueur à domicile devant le MC Saida (1-0), a conservé son avance de sept points en tête du classement de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, au moment où son dauphin le RC Kouba a battu la JS El Biar (1-0), dans l'affiche de la 26e journée disputée samedi.

A la faveur de son 16e succès de la saison, obtenu sur une réalisation de son capitaine expérimenté Abderrahmane Hachoud, l'Etoile de Ben Aknoune (57 points) garde ses sept points d'avance du son poursuivant direct dans la course à l'accession en L1, le RC Kouba (57 points), alors que la JS El Biar (43 points) occupe le troisième rang du classement.

Dans cette dernière ligne droite du championnat, l'ES Ben Aknoune est bien partie pour décrocher le seul billet qui donne accès à la Ligue 1 professionnelle la saison prochaine. De son côté, le MC Saida (11e, 32 pts) est toujours menacé par le spectre de la relégation à quatre journées de l'épilogue de la saison.

Cette 26e journée marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, a vu le GS Mascara (29 pts) décrocher une précieuse victoire devant l'ESM Koléa (1-0), lui permettant de rejoindre le SKAF Khemis Miliana, battu sur le même par le CR Témouchent (8e, 35 pts), à la 13e place du classement. Pour sa part, le MCB Oued Sly (15e, 24 pts) s'est contenté du match nul (1-1) lors de la réception de l'US Béchar (10e, 34 pts). Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, le WA Mostaganem (6e, 37 pts) a battu (1-0) le NA Hussein-Dey (5e, 38 pts), la JSM Tiaret (4e, 39 pts) a dominé (4-2) le RC Arbaâ (12e, 31 pts), et l'ASM Oran (8e, 35 pts) s'est imposée sur le fil (3-2) contre la lanterne rouge le SC Mecheria (16e, 12 pts).



La 26e journée de la Ligue 2 amateur de football a débuté jeudi dernier avec les rencontres de la poule Centre-Est, marquées par la poursuite du duel à distance dans la course à l'accession en L1 entre les co- leaders, l'USM El Harrach et le MB Rouissat, vainqueurs de victoire contre le NRB Teleghma (1-0) et le CA Batna (2-0).

Revenu à hauteur du MB Rouissat à la faveur de sa victoire contre l'US Chaouia (2-0) lors de la précédente journée, l'USM El Harrach (58 pts) a enchainé avec un nouveau succès, alors que le MB Rouissat, a renoué avec la victoire après avoir été accroché lors de la précédente journée par le NRB Teleghma (1-0).

Les deux formations restent à égalité de points dans le sprint final pour décrocher le seul

ticket pour la Ligue 1 professionnelle, sachant que la Ligue nationale de football amateur (LNFA) n'a toujours pas statué sur le match en retard opposant

les deux formations.

Dans la lutte pour le maintien, l'IRB Ouargla, premier relégable avec 28 points, a raté l'occasion de faire le plein de

points en s'inclinant à la surprise générale (0-1) chez la lanterne rouge l'US Souf, déjà reléguée en palier inférieur, compromettant sérieusement ses chances de survie en Ligue 2, puisque la JS Bordj Menaïel (12e, 33 pts) a obtenu une précieuse victoire contre l'IB Khemiss El Khechna (1-0).

Toujours menacés par le spectre de la relégation, le HB Chelghoum Laid et le MO Constantine (36 pts), ont réalisé une belle opération en se sifflant au neuvième rang, après leurs succès contre respectivement l'US Chaouia (1-0) et la JSD Jijel (2-1). Dans les deux dernières rencontres de cette 26e journée, le MSP Batna et l'AS Kroub se sont neutralisés (1-1), alors que l'USM Annaba a battu sur le fil l'Olympique Magrane (3-2).

COUPE D'ALGERIE RÉSERVES Désignation des stades des demi-finales

La ligue de football professionnel a désigné les stades devant abriter les matchs des demi-finales de la Coupe de la ligue "Réserves", prévus mardi 15 avril 2025, selon le programme suivant :

Alger, 16H00, Stade 20 août 1955; Paradou AC-JS Saoura Biskra à 16h00, Stade Chahid Menani Noureddine : US Biskra - NC Magra.



CHAMPIONNAT D'EGYPTE - CERAMICA CLEOPATRA L'Algérien Ahmed Kendouci victime d'une fracture tibia-péroné

Le milieu de terrain international algérien du club égyptien Ceramica Cleopatra Ahmed Kendouci a été victime d'une grave fracture au tibia-péroné de la jambe gauche, samedi après midi, lors de la victoire de son équipe (2-0), en déplacement chez Pharco, pour le compte de la 19e journée du championnat d'Egypte.

L'ancien porteur d'eau de l'Entente de Sétif (25 ans) s'est blessé à la 90e+7, alors que son équipe menait au score (1-0), grâce à Ahmed Ramadan Mohamed, qui avait trouvé le chemin des filets à la 73e. Kendouci a été transporté d'urgence à l'hôpital, devant le désarroi de son entraîneur et de ses coéquipiers, qui semblaient aussi choqués les uns que les autres par la gravité de sa blessure.

L'international algérien a été immédiatement remplacé par Mohamed Réda, qui une minute seulement après son entrée en jeu a inscrit le deuxième but pour Ceramica (90e+8), alors que l'équipe locale de Pharco a terminé le match à dix, après l'expulsion d'El Mallah, survenue à la 90e+4. Grâce à cette précieuse victoire en déplacement, Ceramica Cleopatra se hisse à la 6e place

du classement général, avec 27 points, mais en contrepartie, elle a payé un lourd tribu avec cette grave blessure de Kendouci, qui fait partie de ses pièces maîtresses. L'international algérien a d'ailleurs reçu plusieurs propositions en prévision de la prochaine saison, comme cela a été confirmé par le directeur sportif du club, Moataz Al-Bataoui.

"Kendouci est un joueur talentueux. Il possède de nombreuses qualités et il est donc tout à fait normal qu'il reçoive autant d'offres, aussi bien d'Egypte que de l'étranger. Son dossier sera examiné à la fin de la saison. Nous nous réunirons avec l'entraîneur principal Ali Maher et le conseil d'administration pour prendre la décision la plus appropriée", avait affirmé Al-Bataoui dimanche dernier, dans une déclaration accordée à la chaîne "MBC Masr".

Cependant, cette grave blessure risque de tout remettre en cause, surtout qu'elle tiendra l'international algérien éloigné des terrains pendant plusieurs mois. Pour rappel, Kendouci avait rejoint Al-Ahly SC en janvier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie), avant de faire l'objet d'un prêt à



Ceramica Cleopatra pour la saison 2023-2024. Ayant réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle formation, la direction de Ceramica Cleopatra a décidé de racheter son contrat en début d'année, après avoir évolué à titre de prêt pendant une saison et demie.

Cette saison, Kendouci a inscrit trois buts et délivré sept passes décisives, en 18 apparitions, toutes compétitions

confondues avec Ceramica Cleopatra. Il figurait sur la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs disputés en mars : en déplacement face au Botswana (3-1) et à domicile devant le Mozambique (5-1), pour le compte des qualifications de la Coupe du monde 2026.

APS

ROMA VIEIRA RÉPOND AUX RUMEURS

Nommé par le Genoa en novembre dernier, Patrick Vieira n'a pas la tête ailleurs. Bien qu'annoncé dans le viseur de la Roma pour la succession de Claudio Ranieri cet été, l'entraîneur dément tout contact avec les Giallorossi. "Ce que je peux vous dire, c'est que je n'ai parlé avec aucun autre club", a certifié l'ancien coach de l'OGC Nice en conférence de presse.

REAL MADRID

LES PRÉCISIONS D'ANCELOTTI SUR SON AVENIR

Sous contrat jusqu'en juin 2026, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti, fragilisé par des résultats en dents de scie cette saison, pourrait cependant ne pas honorer la dernière année de son bail. Présent en conférence de presse ce samedi, l'Italien a indiqué qu'une décision sera prise à la fin de l'exercice.

"L'avenir ? Mon contrat est clair. Il me reste un an. Je n'ai rien à ajouter. On parlera d'avenir à la fin de la saison. Le club m'a toujours soutenu", a commenté l'ancien coach du Milan AC. Le manager du Bayer Leverkusen Xabi Alonso est, pour sa part, le grand favori pour remplacer Ancelotti en cas de fin de collaboration anticipée.

MAN CITY DE BRUYNE VEUT LAISSEZ LE CLUB EN C1

Auteur d'une belle performance contre Crystal Palace (5-2) ce samedi en Premier League, avec notamment un but inscrit sur coup franc pour relancer son équipe qui était menée 0-2, Kevin De Bruyne (33 ans, 22 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) veut bien finir la saison pour laisser le club dans le Top 4 avant son départ en fin de contrat en juin.

"Je veux partir en laissant l'équipe en Ligue des Champions, car elle la mérite. Nous sommes en Ligue des Champions depuis que je suis ici, alors j'espère que nous pourrons faire de même pour l'équipe l'année prochaine. Je vais simplement essayer de jouer un bon football, comme je l'ai toujours fait", a déclaré le Belge après la rencontre.

Manchester City occupe la 4e place du classement avec deux points d'avance sur Chelsea (qui a un match en moins) et sur Newcastle (qui a deux matchs en moins).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

AL-ITTIHAD BENZEMA VEUT CONVAINCRE POGBA

Autorisé à reprendre la compétition après la réduction de sa suspension pour dopage, Paul Pogba (32 ans) doit maintenant choisir sa future équipe. Selon les informations de Téléfoot, l'attaquant d'Al-Ittihad Karim Benzema tente de convaincre son compatriote de le rejoindre en Arabie Saoudite. Mais pour le moment, le milieu libre de tout contrat n'a pas encore pris sa décision. Déterminé à retrouver l'équipe de France, Pogba ne semble pas attiré par un exil.

ASTON VILLA ASENSIO LOUPE 2 PENALTIES

Marco Asensio (29 ans, 7 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) ne s'est pas mis en confiance avant le quart de finale retour de Ligue des Champions, mardi (21h) contre le Paris Saint-Germain. Aligné à l'occasion de la large victoire à Southampton (3-0) ce samedi en championnat, le milieu offensif d'Aston Villa a eu le malheur de rater deux penalties.

À la 69e minute, puis à la 94e, le gardien des Saints Aaron Ramsdale s'est interposé sur les deux tentatives du joueur prêté par le PSG. Heureusement pour lui, les Villans ont marqué dans les secondes qui ont suivi ces deux échecs. Et avec cette victoire, ils s'emparent de la 5e place du classement, qualificative pour la LDC.

MILAN

"REPOS TOTAL" POUR MAIGNAN

Les nouvelles sont rassurantes concernant le gardien de l'AC Milan Mike Maignan (29 ans, 31 matchs en Serie A cette saison), victime d'un choc impressionnant avec son coéquipier Alex Jimenez face à l'Udinese (4-0) vendredi en Serie A. Le club lombard a diffusé un nouveau message positif auprès de l'Agence France-Presse.

"Mike est sorti de l'hôpital ce matin, il va bien, il doit maintenant observer un repos total jusqu'à mardi, quand de nouveaux examens seront faits", a fait savoir un porte-parole des Rossoneri.

Sauf mauvaise surprise, Maignan pourrait donc rapidement retrouver sa place dans la cage du Milan.

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TEL. : 023.38.48.00**
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL : contact@dknews.dz** **SITE : http://www.dknews.dz**

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TEL. : 023.38.48.00** **FAX : 023.38.47.95 /**
E-MAIL : contact@dknews.dz **IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TEL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ASSOCIATION DES OULÉMAS MUSULMANS ALGÉRIENS

L'Association appelle à contrer toute tentative de déstabilisation du pays

L'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) a appelé, hier, à contrer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau national au siège de sa section de la wilaya de Tiaret, l'AOMA a précisé que l'Algérie "est ciblée par des forces hostiles", soulignant la nécessité de "contrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité".

L'Association a également appelé à "faire preuve de vigilance et à se rallier autour des institutions de l'Etat afin de préserver les constantes nationales et de défendre les frontières du pays". Elle a dénoncé "les agissements inacceptables de porte-voix à la solde des colons d'hier, qui cherchent à déstabiliser l'Algérie", se félicitant, à ce titre, de la mise en place d'une commission chargée de l'élaboration d'une loi



criminalisant le colonialisme français ignoble. Par ailleurs, l'AOMA a salué "tous les efforts déployés pour la préservation du patrimoine religieux musulman et des éléments de l'identité nationale", ainsi que la promulgation d'une loi relative aux Wakfs. A l'occasion de la Journée

du Savoir, célébrée le 16 avril de chaque année, l'Association a appelé à "s'attacher au legs civilisationnel et islamique de la Nation algérienne". D'autre part, l'AOMA a condamné "le génocide systématique, le blocus, la politique de famine et les tentatives de déplacement forcé du peuple pa-

lestiniens, notamment dans la bande de Gaza, dans un contexte de complicité internationale et de silence mondial face à cette agression sioniste brutale", saluant par la même "la position indéfectible de l'Algérie soutenant la cause palestinienne juste".

ALGÉRIE - TUNISIE

Le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur visite l'USTHB

Le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mondher Belaïd a visité, dimanche, l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), dans le cadre de sa visite en Algérie.

Accompagné du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis, le ministre tunisien a sillonné les structures de cette Université, notamment l'amphithéâtre doté d'une capacité d'accueil de 2.000 places et équipé de matériel technique de pointe.

Le ministre tunisien s'est enquis de la plateforme technique des analyses physiques et chimiques, reposant sur la qualité et la haute précision en matière de recherche, avant de se rendre à la Faculté de Génie civil où il a pris connaissance des laboratoires de traitement des eaux.

A cette occasion, la délégation a visité la station de traitement et d'épuration des eaux usées de l'Université qui dessert la commune de Bab Ezzouar et au sein de laquelle sont encadrés les stages des étudiants dans ce domaine.

ALGÉRIE - CHINE

Une délégation du Conseil consultatif politique chinois reçue au Conseil de la nation

Une délégation de la Commission des affaires religieuses et ethniques du Conseil consultatif politique du peuple chinois a été reçue, samedi à Alger, par le vice-président du Conseil de la nation, M. Mohamed Réda Oussahla, indique un communiqué de Conseil. "Sur mandat de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, M. Mohamed Réda Oussahla, vice-président du Conseil de la nation, accompagné de M. Mohamed Amroune, président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, a reçu, ce samedi, une délégation de la Commission des affaires religieuses et ethniques du Conseil

consultatif politique du peuple chinois, conduite par M. Zhang Yijiong", précise la même source.

La rencontre a constitué une occasion d'échanger sur la pratique religieuse dans les deux pays amis qui se fait dans un esprit de respect, de liberté et de coexistence.

Elle a également permis de "réaffirmer l'attachement aux relations historiques et stratégiques unissant l'Algérie et la Chine, qui se unissent aujourd'hui grâce à la volonté politique partagée des deux Chefs d'Etat, M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République et son homologue chinois, M. Xi Jinping".

M. Oussahla a salué les relations "exemplaires" entre l'Algérie et la Chine, encadrées par "un partenari-

atrat stratégique fructueux, marqué par une large convergence sur les questions internationales, notamment les causes justes, en premier lieu les questions palestinienne et sahraouie". Il a également évoqué les constantes de l'identité nationale (l'Islam, l'arabité et l'amazighité) consacrées par la Constitution 2020 comme des "sources de diversité constituant l'unité de la nation algérienne", ajoute le communiqué.

De son côté, M. Zhang Yijiong s'est félicité de la qualité des relations historiques "profondes et distinguées" entre la Chine et l'Algérie, "bâties sur la confiance, le partenariat et le soutien mutuel depuis 67 ans".

M. Belmehdi reçoit une délégation de la commission des affaires religieuses et ethniques de la Conférence consultative politique du peuple chinois

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, samedi à Alger, une délégation de la commission des affaires religieuses et ethniques de la Conférence consultative politique du peuple chinois, conduite par Zhang Yijiong. Cette rencontre

a permis d'examiner les moyens de coopération dans le domaine religieux. La rencontre s'est déroulée en présence du président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étran-

PARLEMENT

Le président de la Commission des Affaires étrangères, reçoit le Président du Groupe parlementaire d'amitié mauritano-algérien

Sur mandat de Monsieur Salah Goudjil, Président du Conseil de la Nation :

Monsieur Mohamed Amroune, Président de la Commission des Affaires étrangères, reçoit le Président du Groupe parlementaire d'amitié mauritano-algérien, et affirme que l'Algérie et la Mauritanie partagent une histoire, un respect et un destin communs, soutenus par une volonté politique claire et des intentions sincères.

Mandaté par Monsieur Salah Goudjil, Président du Conseil de la Nation, Monsieur Mohamed Amroune, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Communauté nationale à l'étranger, accompagné d'une délégation du Conseil de la Nation, a reçu, ce dimanche 13 avril 2025, au siège du Conseil, Monsieur Moustapha Souheib, Président du Groupe parlementaire d'amitié mauritano-algérien à l'Assemblée nationale de la République Islamique de Mauritanie, ainsi que la délégation qui l'accompagne, dans le cadre de la première mission à l'étranger de ce groupe parlementaire nouvellement constitué.

La rencontre a constitué une occasion pour mettre en lumière la profonde proximité fraternelle entre les peuples algérien et mauritanien à travers leurs représentants, fondée sur des relations historiques enracinées, une affection particulière, un respect et une confiance réciproques, ainsi qu'une convergence de vues et de positions. Cette relation est renforcée par une coopération régulière et une coordination accrue, galvanisées par la volonté politique des deux dirigeants frères, Monsieur Abdelmadjid Tebboune et Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Monsieur Mohamed Amroune a évoqué les relations exceptionnelles unissant l'Algérie et la Mauritanie, qui vont au-delà de l'histoire et de la géographie pour englober des positions unifiées et un destin commun. Il a souligné le rôle de la diplomatie parlementaire dans la mise en valeur des opportunités de coopération et des formes de coordination à même de renforcer les liens de solidarité et de bon voisinage entre les deux pays et de les hisser à des niveaux supérieurs, grâce à une volonté politique claire, des capacités existantes et une sincérité manifeste.

Il a également mis en avant les facteurs incitatifs de la coopération dans l'Algérie nouvelle, qui jouit aujourd'hui d'une stabilité politique et d'un renouveau économique prometteur, grâce aux réformes globales entreprises par le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune.

Il a exprimé la fierté de l'Algérie d'avoir ouvert le poste frontalier avec la Mauritanie en vue de renforcer les échanges commerciaux, et souligné la volonté des autorités algériennes de concrétiser des projets de développement communs bénéfiques aux deux pays et à leurs peuples frères.

De son côté, Monsieur Moustapha Souheib a exprimé la fierté du peuple et des autorités mauritanienes envers leurs relations privilégiées avec l'Algérie, ainsi qu'à son histoire révolutionnaire héroïque contre le colonialisme. Il a affirmé que ces relations sont fondées sur l'histoire, le soutien et la confiance, et *ne sauraient être affectées par des changements internes ou externes*. Il a rappelé le soutien constant que l'Algérie a apporté à la Mauritanie depuis son indépendance, et qui se poursuit aujourd'hui dans le cadre d'une diplomatie algérienne active. Il a appelé à approfondir ces relations et à élargir les perspectives de coopération dans tous les domaines, notamment économiques, compte tenu du potentiel considérable des deux pays, à travers la création d'un **bloc économique bilatéral efficace qui viendrait consolider les relations politiques existantes et tisser un lien solide entre les deux États.

Les deux parties ont abordé les grandes questions d'actualité internationales et régionales, notamment les causes palestinienne et sahraouie. Monsieur Mohamed Amroune a réaffirmé la position constante de l'Algérie à leur égard, fondée sur son rejet du colonialisme et sa foi en le droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination.

Monsieur Moustapha Souheib a, pour sa part, salué les efforts considérables de la diplomatie algérienne en faveur de la cause palestinienne, en particulier depuis la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU. Les deux responsables ont souligné l'importance de la voix des parlementaires pour dénoncer les doubles standards et faire respecter le droit international.

Les deux parties ont également réaffirmé la nécessité de renforcer la coopération parlementaire bilatérale, d'activer les mécanismes de consultation, d'échange de visites et d'expériences entre les deux institutions législatives, et sont convenues d'exploiter les mécanismes de la diplomatie parlementaire pour préserver le caractère exemplaire des relations entre l'Algérie et la Mauritanie.

Ont pris part à cette rencontre, du côté du Conseil de la Nation :

- Mohamed Larbi Slimani, Coordinateur du groupe des membres non affiliés à un groupe parlementaire ;
- Samia Lalni, Membre du Conseil de la Nation, membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Communauté algérienne à l'étranger ;
- Azzedine Hebri, Membre du Conseil de la Nation ;
- Abdeljalil Ben Djedid, Membre du Conseil de la Nation, membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Communauté algérienne à l'étranger.